

Organisation territoriale :

Déconcentration	Décentralisation		
Wali/Gouverneur	1.503 communes (1.282 CR et 221 CU)	75 provinces et préfectures	16 régions
Pacha	Conseil	Assemblée	Conseil
Caid	Président	Gouverneur	Wali



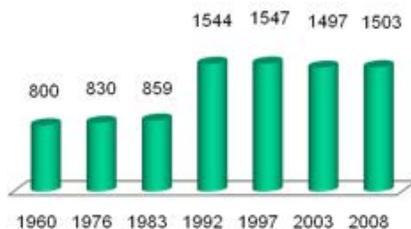
Décentralisation : des avancées notables

- **La décentralisation est un vécu** : elle s'exerce par des conseils aux compétences élargies ;
- **La démocratie de proximité est une pratique quotidienne perçue par les citoyens** : grâce à un maillage de 1.503 communes soit autant de relais de proximité ;
- **La participation des élus à la gestion des affaires locales s'est largement renforcée** : 27.795 conseillers actuellement contre 13.362 en 1976 (dont 3.408 femmes conseillères, soit 250 % de plus qu'en 2003)
- **Le financement de la décentralisation s'est grandement amélioré** : Budget = 27MMDH (contre 860 MDH en 1976) et le partenariat fructifié (PAD-UE, PGL-USAD, GLM-ACDI, ...);
- **Le niveau d'encadrement s'est amélioré grâce aux emplois locaux aux effectifs renforcés** (149.541 fonctionnaires et agents);
- **Les services publics et le niveau d'équipement de proximité se sont améliorés malgré les déficits encore enregistrés** : initiation de grands projets Etat-CL, PPP ou SDL (Tramway, stades, théâtres, routes, plateformes économiques et commerciales, mise à niveau urbaine, ...), élaboration et exécution de plans régionaux de développement, Gestion déléguée dans les domaines de l'eau, l'assainissement, le transport urbain, ...
- **Les CL sont désormais des niveaux privilégiés de la définition des stratégies et des plans de développement participatifs et appropriés par les élus.**

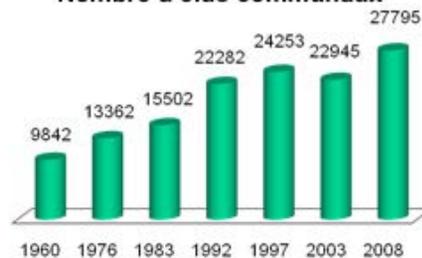
Décentralisation :

Chiffres clés

Nombre de communes



Nombre d'élus communaux



Ressources
financières
des CL

	2003	2004	2009
Recettes de transfert	6.183	6.746	12.106
- TVA	5.988	6.527	11.046
- IGR & IS	195	219	660
Impôts affectés	3.318	3.596	4.153
- Impôts des patentes	1.294	1.316	1.649
- Taxe urbaine	475	500	292
- Taxe d'édilité	1.549	1.780	2.212
Ressources propres	2.956	3.182	5.301
Emprunt FEC	750	1.000	1.778
Dotations de soutien	1.166	2.077	3.984
Total Ressources	14.383	16.601	27.322

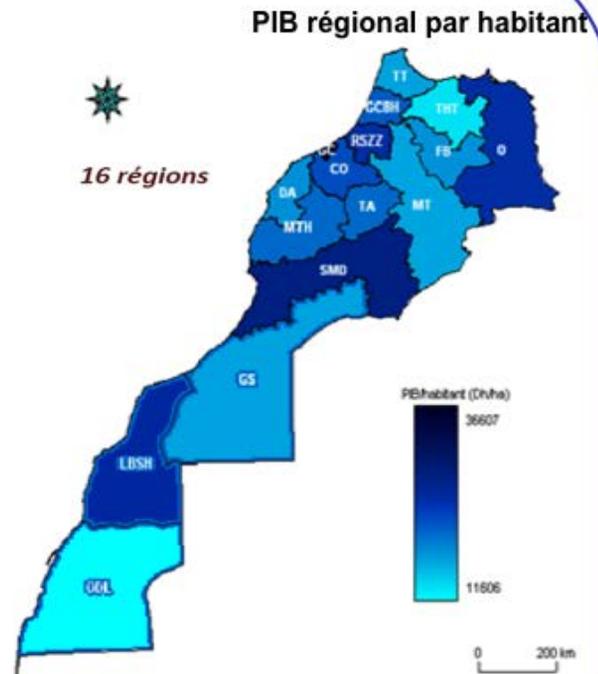
Effectif du personnel :
149.000 personnes

Communes rurales.....	24%
Communes urbaines.....	59%
Préfectures et provinces.....	17%
Régions.....	0% (350 personnes)

Décentralisation : des insuffisances et des perspectives prometteuses

Insuffisances :

- Gouvernance locale à renforcer (organisation et déconcentration)
- Outils de planification peu maîtrisés
- Potentiel des ressources financières faiblement mobilisé
- Ressources humaines inadaptées (moins de 10% sont des cadres sup)
- Disparités entre les régions en termes d'infrastructures et de génération des richesses → Fonds de solidarité et Fonds de mise à niveau sociale



Décentralisation : des insuffisances et des perspectives prometteuses

Perspectives :

- **Constitution de 2011** pour l'ancrage de la démocratie locale, la séparation entre les pouvoirs, la constitutionnalisation des droits humains, des pratiques de bonne gouvernance et de la régionalisation avancée.
- **Projet de « Régionalisation avancée »** visant le renforcement de la gestion démocratique des affaires de la Région (suffrage universel directe), la promotion de la proximité, de la participation et de la territorialisation des politiques publiques, l'amélioration de l'efficacité de l'action publique et de l'environnement démocratique afin qu'il soit largement participatif, propice à la bonne gouvernance, à la responsabilisation et à la reddition des comptes.
- **Charte de la déconcentration** en cours (suite aux Hautes Instructions Royales)
- **Institutionnalisation de la planification locale** comme mode de gouvernance, de développement durable de proximité et de renforcement de la décentralisation.

Décentralisation :

Institutionnalisation de la planification locale comme outil de renforcement de la décentralisation

Institutionnalisation de la planification locale (PCD) comme outil de renforcement de la décentralisation par la Charte communale en vigueur .

Objectifs :

- Renforcement du processus de la Décentralisation;
- Renforcement de la place institutionnelle de la commune;
- Confirmation du rôle de la commune dans le développement local;
- Pérennisation de la démarche adoptée dans l'Initiative Nationale de Développement Humain.

Plan Communal de Développement (PCD)

- Un diagnostic participatif mettant en évidence la situation et le potentiel de la commune pour un développement durable basé sur la participation et la dimension « genre »;
- Une vision de développement et une priorisation des besoins;
- Un support de toutes les actions de développement prévues sur le territoire de la commune (actions dans la limite des ressources disponibles, partenariat et interventions sectorielles);
- Des ressources et des dépenses prévisionnelles afférentes aux trois premières années de mise en œuvre du plan;
- Des indicateurs de suivi-évaluation.

Décentralisation :

**Institutionnalisation
de la planification locale**

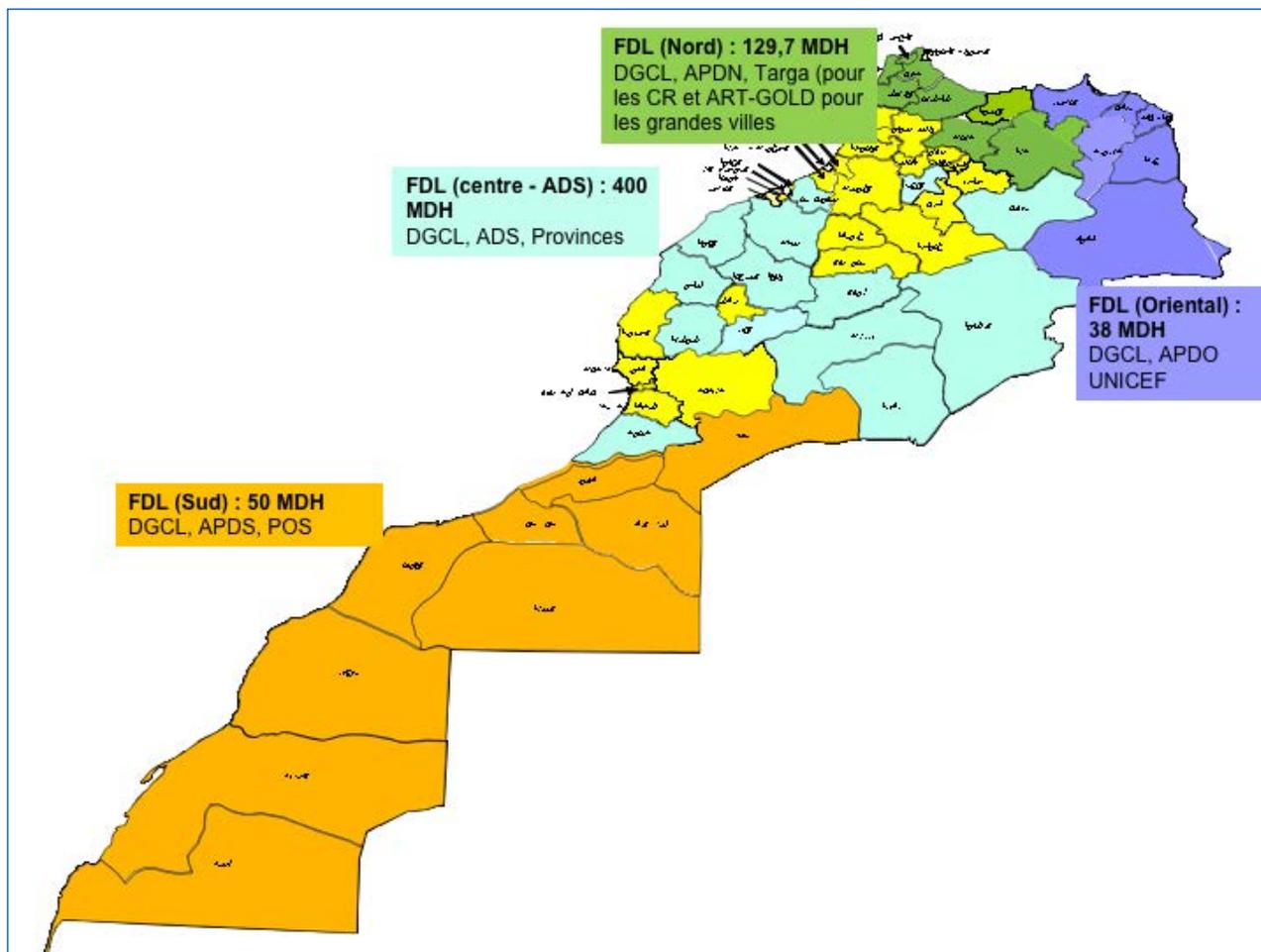
Accompagnement et appui à la mise en œuvre de la planification locale :

- Confection d'outils d'élaboration et de mise en œuvre (Guide, manuel de procédures, SIC);
- Encadrement de proximité (Agences de Développement, Associations spécialisées, BET);
- Création de Fonds de Développement Local dans le cadre de conventions de partenariat avec les institutions nationales et internationales (ADS, Agences de Développement, UNICEF, GLM, Art Gold, USAID, JICA,...).



Objectifs :

- Appui technique;
- Renforcement des capacités par la formation et coaching;
- Pérennisation de la démarche dans le sens de l'ancrage de la culture de planification



Fin

Je vous remercie

Hamid TOUTI

**Chef de la Division
De La Planification et de la
Programmation, DGCL-DPE**

GSM : 06 61 91 03 11

Fixe : 05 37 28 66 81

E-mail :

htouti@interieur.gov.ma

Initiative Nationale pour le Développement Humain

Bilan et perspective



*Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu l'Assiste*

«.... Nous sommes convaincu que toute politique économique et sociale a essentiellement pour objet de mettre à la disposition du peuple, et notamment des catégories et des régions défavorisées, les moyens de vivre librement et dignement et de jouir de la **citoyenneté** pleine et entière.

Aussi avons-nous tenu à lancer l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), dans le cadre d'une approche **participative**, visant à combattre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale, et ce en plaçant le **citoyen** marocain, au cœur de l'opération de développement...»

Extrait du Message adressé par Sa Majesté le Roi
au Sommet « Monde Arabe - Amérique du Sud », tenu le 31/03/2009 à Doha

Fondamentaux

pour une citoyenneté digne et une participation responsable

5 Valeurs

- Dignité
- Confiance
- Participation
- Pérennité
- Bonne gouvernance

5 Principes

- Proximité
- Concertation
- Partenariat
- Contractualisation
- Transparence

Une démarche

Réactivité

Planification

Intégration

Portée:

INDH, un Projet de Société :

- 1. Novateur, Démocratique et Participatif,*
- 2. Décliné sous le signe de la Citoyenneté Réelle et Agissante*

Dimension fondatrice: renouveau de l'action publique à travers la mise en place d'une nouvelle gouvernance basée sur un design organisationnel spécifique, inclusif et participatif.

 Synthèse de trois formes de la démocratie:
représentative, participative et délibérative

4 programmes

- Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural
- Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain
- Programme de lutte contre la précarité
- Programme transversal

Après cinq années de mise en œuvre

Mécanismes de bonne gouvernance éprouvés

Ce sont plus de **11 000** femmes et hommes mobilisés pour la mise en œuvre de l'INDH dans les **CLDH, CPDH, CRDH, EAC et EAQ**

Participation des citoyens

➡ Gage de transparence dans la prise des décisions

Convergence des actions

➡ Meilleures planification et coordination des interventions

Audits des opérations

➡ Transparence dans la mise en œuvre des projets

1- Manuels de procédures

➡ Cadre des règles de gestion

2- Formation et renforcement des capacités

➡ Meilleure gestion de la chose publique

3-Communication institutionnelle et de proximité

➡ Acteurs et Populations informés

4-Système d'information

➡ Collecte des données en temps réel, suivi évaluation

7

Partenaires internationaux

Mobilisation des financements de la Coopération internationale



Union européenne



Arabie Saoudite



France



Espagne



Allemagne



Chine



Japon



Italie



BANQUE MONDIALE



FADES



Fonds l'OPEP



Banque Islamique de développement



Millennium Challenge Corporation

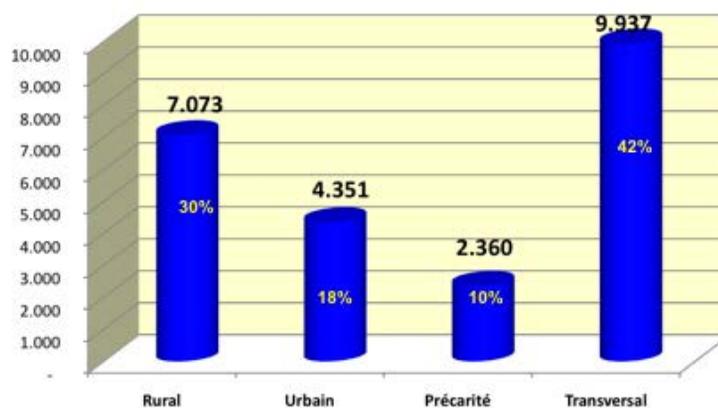


Programme des Nations
Unies pour le Développement

INDH: Phase 2005-2010

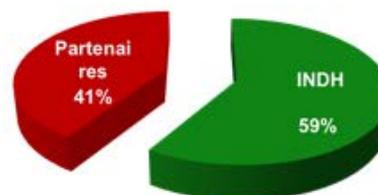
Bilan des réalisations 2005-2010

- Plus de **5,2 millions** de bénéficiaires
 - Plus de **23.000** projets et actions initiés
- déclinés comme suit :

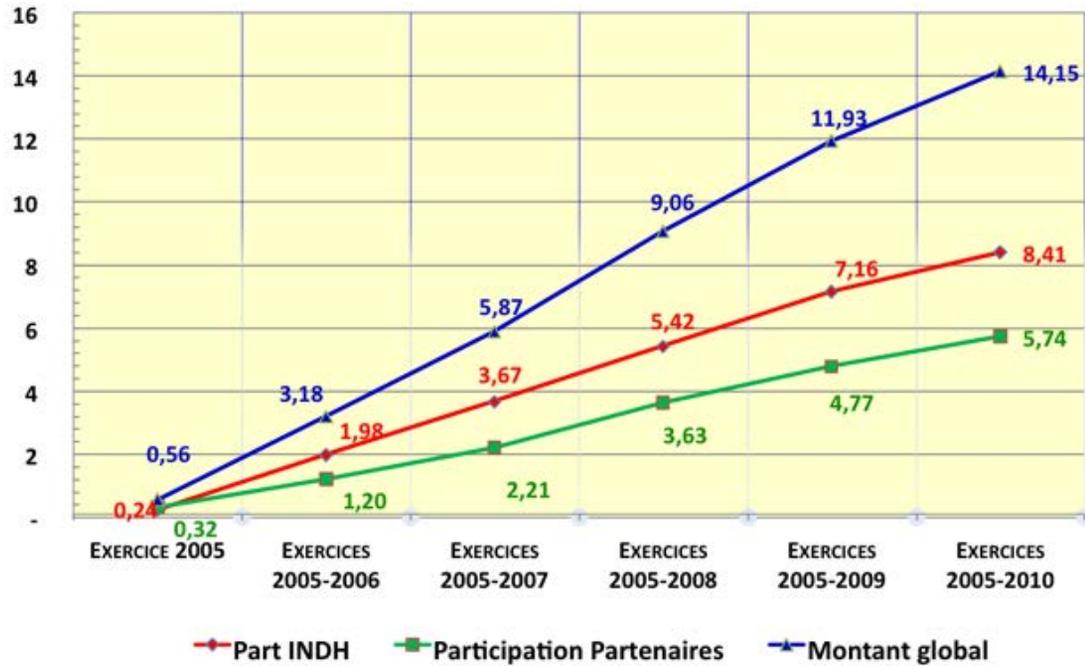


Bilan des réalisations 2005-2010

- Un investissement global de plus de **14 MMDH**
- ✓ **8,4 MMDH** de contribution INDH avec la mobilisation de **1,64 MMDH** par les bailleurs de fonds internationaux.
- ✓ **5.6 MMDH** contribution des partenaires.



Des investissements en évolution



Réalisations par secteur

Secteur	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires	Investissement globale	Contribution INDH
Santé	1635	413.760	1.104.803.186	609.349.282
Education	4.131	1.028.360	1.996.215.925	1.404.982.544
Infrastructure et services sociaux de base	4.794	1.162.010	3.221.022.977	1.834.834.336
Animation socioculturelle et sportive	2.654	700.970	1.751.739.880	945.375.969
AGR	3700	40000 Emplois créés	1.177.495.778	775.085.446

Acquis

Après plus de 5 années de la mise en œuvre d'une nouvelle philosophie

Acquis

- Amélioration des conditions de vie de la population et contribution à la réduction du taux de pauvreté de 41% au niveau des communes rurales cibles de l'INDH – (HCP 15 janvier 2010)
- Redynamisation du tissu associatif
- Ancrage de la culture de participation
- Dynamisation du tissu associatif
- Intégration de la population dans le circuit économique
- Promotion de la situation de la femme
- Apprentissage de la bonne gouvernance
- Création d'une nouvelle dynamique entre Autorités, Elus, Services Extérieurs et Tissu Associatif

Image institutionnelle et notoriété :

- La mobilisation est générale, la démarche est novatrice, les réalisations concrètes sont nombreuses et intensives mais les besoins sont immenses...
- Une réelle rupture est vécue aujourd'hui par les intervenants eux-mêmes dans l'Initiative : on apprend à travailler ensemble. C'est une aubaine pour la convergence et l'intégration de l'action de l'État.
- C'est aussi une véritable chance pour la décentralisation, L'INDH lui donne un sens et un contenu concret.
- Grâce à l'INDH, les Walis et gouverneurs interviennent en amont, dans le préventif par rapport aux questions de sécurité. C'est aussi une évolution notable dans le rôle de l'Agent d'autorité.

Leadership, légitimité et positionnement :

- *L'implication du Wali et Gouverneurs donne une impulsion notable au projet au niveau territorial, les services extérieurs se mobilisent plus facilement, mobilisent de nouvelles ressources, s'engagent et prennent des initiatives,*
- *Dans la réalité sociale, économique et administrative du Maroc d'aujourd'hui, le rôle du ministère de l'Intérieur dans la participation à la mise en œuvre de l'INDH s'explique par le rôle et le statut des Walis et Gouverneurs en tant que représentant de l'État : large couverture du territoire, qualité de l'encadrement, garant de la continuité de l'action de l'État sur le territoire,*
- *La diversité des programmes et des projets, l'importance des ressources financières engagés, la médiatisation des réalisations crédibilisent l'action de l'INDH aux yeux de la population, voire auprès des organismes internationaux.*
- *La forte implication de la société civile et des élus pour porter le projet, l'apport de l'expertise des services extérieurs, le rythme et la cadence imprégnés au projet font qu'aujourd'hui la conviction est plus forte que jamais.*

Intégration, ancrage dans le territoire et déploiement

- *Pour un projet si complexe, le déploiement était rapide. Tous les records ont été battus.*
- *Le sentiment d'alerte et d'urgence était général. Les contrées les plus isolées ont été touchées. La population participe et voit arriver des projets utiles...*
- *Mais, il a été relevé un manque de compétences et d'expertise « le social est un métier à part entier, il ne s'improvise pas »,*
- *C'est un énorme chantier et comme pour tout chantier, il y a une phase de désordre avant de voir émerger l'ouvrage. Mais, c'était attendu et prévisible.*

Implication et mobilisation des acteurs :

- *Au-delà des départements sociaux, l'ensemble du gouvernement est mobilisé pour l'INDH*
- *D'importantes campagnes de communication, « Avis à manifestation d'intérêt » et un très fort engouement de différents milieux - associations, particuliers, coopératives, retraités... avec la présence de bénévoles ont répondu présents, des fois spontanément... Mais, l'expérience dans le social faisait souvent défaut,*
- *Les associations sont bien représentées dans les comités malgré les difficultés dans certaines régions de trouver des acteurs répondant aux critères : expérience de conduite de projets, régularité de la situation administrative, imprégnation des valeurs INDH,*
- *La difficulté objective pour l'autorité locale de désigner des associations au sein des comités,*
- *Pour les élus, l'INDH est une véritable opportunité. Mais, les autorités restent vigilants par rapport à l'impartialité et à l'intérêt général.*
- *La présence par contre des entreprises reste assez timide.*
- *Les opérateurs historiques du développement social perçoivent l'INDH comme un levier fondamental de leurs actions, considèrent qu'ils disposent de véritables compétences distinctives en ingénierie sociale s'impliquant de manière générale et ciblée au niveau central et à l'échelle territoriale en étroite collaboration avec les Comités de développement humain.*

Offre INDH inédite

- *Le projet est précis : le Discours de Sa Majesté du 18 Mai 2005 définit la vision, les objectifs, le cadre d'action, les points de vigilance et les clés du succès.*
- *La plateforme arrête les valeurs, la démarche, les actions et les modalités de réalisation.*
- *Les quatre programmes prioritaires constituent un package concret avec des éléments mesurables.*
- *Le mode d'organisation en toile, sans hiérarchie (local, provincial, régional et central) et le processus de décision opéré donnent du sens à l'offre INDH.*
- *Mais indéniablement, la simplification des procédures de financement constitue, en la matière, une grande innovation compte tenu des enjeux.*

Participation des Associations aux comités

- *La participation des associations aux différents comités est aujourd'hui un acquis pour le Maroc en matière de gestion de la proximité et de volonté de faire émerger de nouveaux acteurs animés par la volonté de servir la collectivité dans la confiance.*
- *Si la règle de trois tiers pour la formation du comité, a été respectée dans les grandes villes, certains présidents de petites communes ont dû peiner pour recruter des associations dans leur contrée.*
- *Dans d'autres cas, la multitude d'associations et l'absence de leadership au sein de la société civile a rendu difficile la désignation de membres au sein des différents comités.*

INDH: Phase 2011-2015

Grandes lignes

- *Le renforcement de l'ancrage de la philosophie de l'INDH et la conformité à ses fondamentaux*
- *Le maintien des quatre programmes de la phase 2006-2010*
- *L'adoption d'un 5^{ème} programme dédié à la « Mise à niveau territoriale » basé sur l'approche participative pour la programmation et la réalisation de ses projets*

Financement

17 milliards de dirhams

*(dont 5 milliards de dirhams pour le financement du programme
Mise à niveau Territoriale)*

- **Budget général de l'État:** → *9.4 milliards de dhs*
- **Collectivités locales:** → *5,6 milliards de dhs*
- **Départements ministériels
et établissements publics
partenaires** → *1 milliards de dhs*
- **Coopération internationale** → *1 milliard de dhs*

Objectifs :

- *L'élargissement du champ de l'action de l'Initiative à **701 communes** en application du seuil de **14%** comme taux de ciblage au lieu de **30%** qui a concerné **403 communes**.*
- *L'extension du ciblage à **530 quartiers** urbains au lieu de **264 quartiers** relevant des villes et centres urbains dont la population est de **20.000 habitants**.*
- *L'appui budgétaire différencié accordé aux entités ciblées lors de la phase **2006-2010**.*

Programmes INDH 2011-2015

Premier programme

Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural

- *Enveloppe budgétaire de **3,131** milliards de dirhams au profit **701** communes rurales ciblées*

- *Orientations majeures*
 - *Maintien de la dynamique INDH*
 - *Amélioration de la qualité de vie des populations rurales*
 - *Renforcement à l'accès aux infrastructures et services sociaux de base*

Programmes

Deuxième programme

Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain

-
- *Enveloppe budgétaire de **3,445** milliards de dirhams au profit de **530** quartiers urbains ciblés*
- *Orientations majeures:*
 - *Capitalisation des acquis*
 - *Amélioration de l'accès aux équipements urbains de base*
 - *Renforcement de l'accès aux services publics de proximité*

Programmes

Troisième programme

Programme de lutte contre la précarité

-
- *Enveloppe budgétaire de 1,4 milliards de dirhams*
- *Orientations majeures*
 - *Elargissement du ciblage aux malades sidatiques et aux toxicomanes sans ressources*
 - *Soutien au fonctionnement des centres déjà réalisés*
 - *Recours exceptionnel à la construction*

Programmes

Quatrième programme

Transversal

- *Enveloppe budgétaire de 2,8 milliards de dirhams*
- *Orientations majeures:*
 - *Maintien de la procédure de l' « Appel à projets » pour les projets à fort impact*
 - *Renforcement des capacités du tissu associatif*
 - *Accompagnement des acteurs en charge du développement humain par le soutien:*
 - *Actions de formation et de renforcement de capacités*
 - *Actions de communication*

Programmes

Cinquième programme

Programme de Mise à niveau territoriale

- *Enveloppe budgétaire globale de près de **5** Milliards de dirhams*
- *Un million de bénéficiaires directs habitant **3.300** douars relavant de **22** provinces.*
- *Orientations majeures:*
 - *Amélioration des conditions de vie des populations de certaines zones montagneuses ou enclavées*
 - *Réduction des disparités en matière d'accès aux infrastructures de base, équipements et services de proximité (pistes rurales, santé, éducation, Electrification ,Eau potable).*
 - *Inclusion des populations de ces zones dans la dynamique enclenchée par l'INDH*

Partenaires du programme Mise à Niveau Territoriale

<i>Partenaires</i>	<i>Montant en MDH</i>
<i>Ministère de l'Intérieur</i>	<i>2.664</i>
<i>Ministère de l'Équipement et du Transport</i>	<i>600</i>
<i>Ministère de la Santé</i>	<i>65</i>
<i>Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime</i>	<i>200</i>
<i>Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifiques</i>	<i>250</i>
<i>Office National de l'Électricité</i>	<i>770</i>
<i>Office National de l'Eau Potable</i>	<i>273</i>

INDH 2010-2015 par programme

	<i>Programme</i>	<i>Financement</i>
1	lutte contre la pauvreté en milieu rural	3,1 <i>Milliards de dirhams</i>
2	lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain	3,4 <i>Milliards de dirhams</i>
3	lutte contre la précarité	1,4 <i>Milliards de dirhams</i>
4	Transversal	2,8 <i>Milliards de dirhams</i>
5	Mise à niveau territoriale	5 <i>Milliards de dirhams</i>

Gouvernance

- *Maintien des organes de gouvernance de la phase 2006-2010*
- *Renforcement des capacités du tissu associatif*
- *Appui au fonctionnement des centres de protection et d'accueil pendant 2 ans.*
- *Renforcement du contrôle et de l'évaluation des projets.*

ENCUENTRO “ADMINISTRACIÓN Y VERTEBRACIÓN PARA EL DESARROLLO DE ACTORES Y AGENTES SOCIALES”

GRANADA, 28 DE JUNIO DE 2011

- Grupo de trabajo ART-GOLD, Mme. Amina Rouchati. Articulación territorial y causas del desarrollo
- Dirección General de Desarrollo rural de la Junta de Andalucía, Isabel María Aguilera, Directora General. (pendiente)
- Iniciativa por el Desarrollo Humano de Marruecos (INDH), Mme.Latifa Zitan.
- M.Rachid Zinati (Wilaya de Iëst DAS)
- Asociación para el Desarrollo Rural de Andalucía (ARA), Ignacio Maria Garcia Saura (pendiente)

Mesa Redonda: Vertebración para el desarrollo de actores y agentes sociales

El funcionamiento de los Grupos de Desarrollo Rural y la participación de los agentes económicos y sociales

El medio rural ocupa más del 90% del territorio andaluz. En Andalucía el 54,92% de la población reside y vive en municipios rurales, siendo el **49,82% de la población rural mujeres**, es decir, 2.244.394 de mujeres están presentes en el mundo rural andaluz, y 2.260.495 de varones.

De 4.504.889 de población rural andaluza 2.055.223 son jóvenes (menores de 35 años) que supone un 45,62 % aproximadamente de la población rural total.

Su gran extensión y privilegiada ubicación geográfica condicionan y sirven de explicación de la gran diversidad de caracteres físicos y naturales que alberga poseyendo una importante riqueza y variedad en recursos naturales, ya que prácticamente el 20% de su territorio se encuentra amparado por alguna figura de protección ambiental, lo que hace de Andalucía la Comunidad Autónoma con mayor extensión de espacios protegidos de España llegando a alcanzar, aproximadamente, el 36% de la superficie protegida nacional.

El medio rural alberga la totalidad de los espacios protegidos de Andalucía, por lo que se hace necesario impulsar un Desarrollo Sostenible, que compagine desarrollo y respeto al medio ambiente.

La Asociación para el Desarrollo Rural de Andalucía

La Red Andaluza es un instrumento válido y necesario para actuar como interlocutor de los GDRs ante las diferentes administraciones. La Asociación para el Desarrollo Rural de Andalucía (ARA) es una asociación sin ánimo de lucro constituida en 1993 con el objetivo genérico de promover un modelo de desarrollo rural integral y sostenible.

ARA es la única asociación que representa a la totalidad de Grupos de Desarrollo Rural de Andalucía y constituye un ámbito de encuentro y de decisión compartido, bajo el cual se convocan la totalidad de los Grupos de Desarrollo de la Comunidad Autónoma Andaluza, hecho que le confiere la **máxima representatividad** en el medio rural andaluz.

El modelo de desarrollo rural en Andalucía

Transcurridos tres períodos de programación, la **Iniciativa Leader** ha alcanzado un **grado de madurez** que permite a las zonas rurales aplicar el enfoque propio de dicha Iniciativa en el contexto más amplio de la programación general del desarrollo rural. Así pues, se extienden los principios básicos del **enfoque y metodología Leader** a los nuevos programas como ya recoge el Reglamento 1698/2005 de 20 septiembre de 2005 sobre desarrollo rural relativo **al Fondo Europeo Agrícola de Desarrollo Rural (FEADER)**.

La definición del modelo

Art. 61 Reglamento 1698/2005 FEADER define el enfoque LEADER:

- a) Estrategias de desarrollo local por zonas, diseñadas para territorios rurales claramente delimitados; PDR
- b) Partenariados locales entre los sectores público y privado; GDR

-
- c) Un enfoque ascendente que otorgue a los GDR un poder decisorio sobre la elaboración y aplicación de una estrategia de desarrollo local
 - d) Concepción y aplicación multisectorial de la estrategia, basada en la interacción entre los agentes y proyectos de los distintos sectores de la economía local
 - e) La aplicación de enfoques innovadores
 - f) La ejecución de proyectos de cooperación
 - g) La creación de redes de partenariados locales

Los Grupos de Desarrollo Rural en Andalucía

ARA es la única asociación en Andalucía que integra a todos los Grupos de Desarrollo Rural andaluces

En Andalucía existen 52 Grupos de Desarrollo Rural (GDRs). Son asociaciones sin ánimo de lucro, en las que participan, además de las administraciones locales, todas las organizaciones empresariales, agrarias y de otros sectores, sindicales, ecologistas, culturales, así como asociaciones de jóvenes y mujeres, entre otros.

Los orígenes

Los Grupos de Desarrollo Rural de Andalucía son **entidades colaboradoras de la Junta de Andalucía** en la ejecución de sus **políticas para el medio rural**. Estas organizaciones, de **naturaleza privada** y conformadas como **estructuras abiertas, participativas y democráticas**, agrupan a las Administraciones públicas locales y a las personas y entidades privadas que trabajan por el **desarrollo de su territorio**.



Los Grupos de Desarrollo Rural actuales responden a un proceso histórico derivado de la aplicación de las Iniciativas Comunitarias LEADER I y LEADER II, y del Programa PRODER y PRODER-A, para cuya aplicación se fueron generando GDRs y territorios.

Programa LEADER 2000-2013



Funciones

Los GDRs son estructuras abiertas y participativas que se encargan de apoyar con fondos públicos iniciativas de diversificación económica con el fin de mejorar la calidad de vida en el medio rural y fijar la población en su entorno.

En estos veinte años de desarrollo rural, los GDRs se han convertido en instrumentos claves para impulsar las políticas territoriales de Desarrollo Rural apoyadas e impulsadas por la Junta de Andalucía, como motores de desarrollo económico y dinamizadores de la actividad económica.

Los GDRs tienen encomendada la gestión de fondos públicos por la Junta de Andalucía para la ejecución de una estrategia de desarrollo en el territorio que ha sido definida participativamente por su población.

El trabajo de los Grupos de Desarrollo Rural se basa en la aplicación del enfoque Leader, un método diferente y complementario de intervención frente al tradicional de las Administraciones, que consiste en que estas entidades privadas ejecutan estrategias participativas de desarrollo.

Los Grupos de Desarrollo Rural y sus **Consejos Territoriales** en particular, se convierten en auténticos Consejos Económicos y Sociales de carácter comarcal, donde las estrategias y la ejecución del presupuesto se deciden desde y para el territorio. Así, la ejecución de las políticas de desarrollo rural a través de los GDRs supone **una nueva forma de gobernanza**, en tanto que hacen posible que las políticas se adecuen a las necesidades de la población, dotándolas de credibilidad y mejorando la base de apoyo ciudadano.

Los Grupos de Desarrollo Rural representan a un centenar de asociaciones de jóvenes y 200 asociaciones de mujeres, más de 700 Ayuntamientos junto a las 8 Diputaciones provinciales, unas 200 cooperativas, organizaciones agrarias, sindicales, entidades bancarias y sindicales, entre otra.

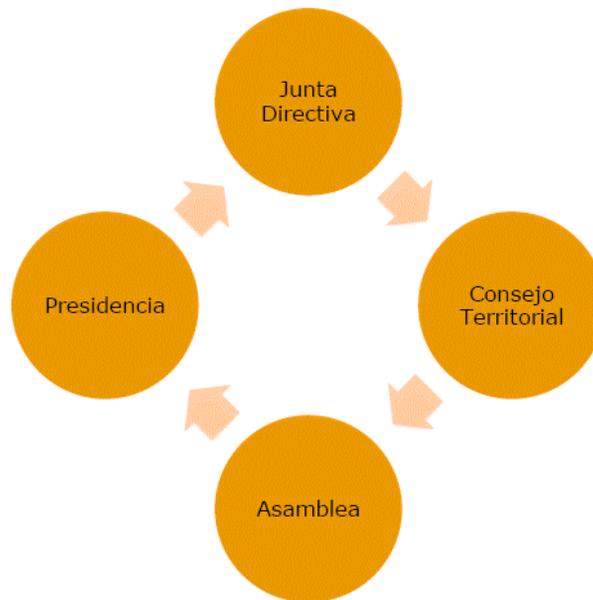
Grupo de desarrollo rural/Acción local



Los Grupos de Desarrollo Rural son:

- Asociaciones sin ánimo de lucro
- Tiene como fin promover el desarrollo socioeconómico y rural de cada comarca
- Son entidades privadas con personalidad jurídica propia
- La componen socios públicos y privados.
- Tiene una participación democrática y existe libertad de adhesión.
- Sus órganos de gobierno son:

Asamblea General
Consejo Territorial
Junta Directiva



Criterios de baremación de proyectos

Criterios Básicos:

- Carácter innovador del proyecto.
- Viabilidad económica y financiera de la entidad-promotor/a.
- Creación, mejora o consolidación de empleo asociado al proyecto.
- Modalidad del proyecto.
- Utilización de factores productivos locales o comarcales.
- Conocimientos técnicos y/o profesionales del promotor.
- Contribución del proyecto al desarrollo sostenible-Grado de impacto ambiental.
- Contribución del proyecto a promover las condiciones para que sea real y efectiva la igualdad de oportunidades entre hombres y mujeres.
- Contribución del proyecto a la mejora de la calidad de vida.
- Contribución del proyecto a la conservación del patrimonio rural.

Criterios Adicionales:

- Proyectos que contribuyen a promover la integración territorial.
- El proyecto afecta al desarrollo de la competitividad del territorio.
- Proyecto que fomenta la cooperación entre entidades, empresas y/o territorios.

Posibles beneficiarios/as

- Personas físicas o jurídicas/Pymes.
- Entidades Públicas/Privadas sin ánimo de lucro.
- Entidades asociativas y Asociaciones.

Colectivos prioritarios:

- Mínimo 30% de las ayudas deben ser a iniciativas promovidas por mujeres o con incidencia en éstas.
- Mínimo 15% de las ayudas deberán ser promovidas por jóvenes (hasta 35 años) o con incidencia en éstos/as.

Datos de ejecución del programa LíderA

La Consejería de Agricultura y Pesca ha concedido ya, en el marco del programa LíderA, **subvenciones por valor de 100 millones de euros que han posibilitado la** generación de **7.500 empleos** en el medio rural. Estas ayudas sumadas a la inversión privada de los proyectos subvencionados han permitido alcanzar una inversión global de 268 millones de euros en toda la comunidad autónoma a través de la puesta en marcha de las **2.500 iniciativas emprendedoras** que ya han sido aprobadas por los 52 Grupos de Desarrollo Rural (GDR) dentro del periodo 2009-2011, que dispone de una asignación pública total de **230 millones de euros** de los fondos comunitarios FEADER.

En este sentido, los GDR han registrado hasta la fecha otros **5.043 proyectos** cuyas ayudas se encuentran a la espera de ser aprobados por los correspondientes consejos territoriales de los GDR, en los que se encuentran representados todos los agentes sociales y económicos de cada comarca, y que supondrían una inversión de 536 millones de euros en los territorios rurales andaluces que se traducirán en la generación de más de **12.521 empleos**, entre empleos de nueva creación y consolidación de puestos de trabajo.

Granada es la provincia andaluza en la que, hasta el momento, ha nacido una mayor cantidad de proyectos, con 470 iniciativas aprobadas que, subvencionadas con 20,6 millones de euros, ocuparán a 1.288 personas.

La inversión pública (UE -FEDER y FEADER- + Consejería de Agricultura y Pesca) es de 423.523.490 Euros para el período 2009-2015.

ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

M. Mohammed ZEROUALI

Mon intervention, faite oralement, s'articulait autour de trois volets :

- 1. la coopération bilatérale dans la région de l'Oriental*
- 2. la coopération multilatérale dans la région de l'Oriental*
- 3. un résumé sur le plan stratégique de développement de la Région de l'Oriental (feuille de route pour un développement cohérent et harmonieux)*

I - Coopération bilatérale : convention cadre de coopération entre la région de l'Oriental et la région de Champagne Ardenne :

Cadre juridique :

Pour la partie marocaine le cadre légal de ce partenariat est le Dahir Numéro 1-97-84 du 23 kiâda 1417 de l'Hégir (2 Avril 1997) portant promulgation de la loi Numéro 47-96 relative à la création de la Région.

Pour la partie Française sur le titre IV de « la coopération décentralisée » de la loi n° 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

Historique :

L'histoire de la coopération décentralisée entre la Région de l'Oriental et la Région de Champagne Ardenne, ne peut être décrite qu'à travers la genèse de la Coopération décentralisée de la Région de Champagne Ardenne dans le territoire Oriental Marocain.

En effet, elle date depuis l'intervention de l'IRCOD (Institut Régional de Coopération et développement) en 1991. Plusieurs actions ont été entretenues dans le cadre d'une convention contractée avec la chambre de commerce et d'industrie d'oujda.

L'adoption du processus de régionalisation dans le Maroc en 1997, inscrit cette coopération dans un cadre formel et institutionnel, traduit par la signature de la convention cadre de coopération et de partenariat entre les Présidents des deux Conseils Régionaux le 26 novembre 1999 à Châlons-en-Champagne et contresigné le 11 juin 2000 à Oujda, s'articulant autour de nombreuses nouvelles actions en plus des actions antérieures.

En 2003 la coopération décentralisée entre la champagne Ardenne et l'Oriental est redéfinie au travers d'un programme 2003-2006 correspondant à la fin du CPER (Contrat Plan Etat Région) en cours et se déclinant pour sa première phase annuelle (2003) en cinq actions :

- Appui à la structuration du conseil Régional de l'Oriental
- Appui à la définition d'une politique Régionale du tourisme
- Appui à la mise en place d'un pôle emballage et conditionnement dans la Région de l'Oriental, 1er pôle en Afrique
- Appui au développement économique de la Région de l'Oriental
- Incitation au développement des relations entre les deux Régions

Ce volontarisme a été traduit par la reconduction le 06 Décembre 2004 de la convention cadre pour une durée de cinq ans avec une particularité d'être transversal, et dont l'architecture met en place 8 axes de coopération conçus sous forme de générique.

- L'agriculture
- L'aménagement du territoire
- Le tourisme
- L'enseignement supérieur
- Recherche et technologie
- Le développement économique
- Le développement, social, culturel et sportif
- La coopération institutionnelle

Démarche et mode de travail :

La démarche et le mode de travail adoptés par les deux Régions quand à la concrétisation et la réalisation des programmes de coopération, se résument en trois phases complémentaires :

- Concertation des actions à entreprendre sur la base des besoins en coopération avec l'ensemble des partenaires Régionaux et sur la base des crédits disponibles
- Validation par les deux Régions partenaires du programme annuel de coopération
- Concrétisation des actions par l'ARCOD(Agence Régionale de Coopération et de Développement) qui est le maître d'oeuvre de cette coopération comme le stipule la convention, il est l'outil de coordination et l'organe qui veille sur la nature et l'objet de la coopération recherchée sous une démarche pragmatique et fructueuse en permanence collaboration et concertation avec les structures administratives responsables de la coopération au niveau des deux Conseil Régionaux.

Quelques projets et actions phares réalisés

Axe Agriculture :

Action 1: mise en place d'un réseau de surveillance et d'un système d'avertissement agricole

Action 2: formation de techniciens de l'ORMVAM dans le cadre du perfectionnement du système d'avertissement agricole par le lecteur ELISA

Action 3: mise en place des activités génératrices de revenus (femmes rurales)

Action 4: mise en place de démarches qualités, de processus de certification, et de traçabilité

Axe Enseignement supérieur/Recherche et Technologie

Action 1: mise en place d'un DUT emballage et conditionnement à l'ISTA de Berkane

1^{ère} filière dans son genre dans le territoire Marocain et même Africain. L'implantation de ce DUT est justifié pour répondre à l'évolution de la réglementation Européenne en matière d'emballage et conditionnement des Fruits et légumes d'une part, et d'autre part pour favoriser le marketing à travers l'importance de l'emballage.

Axe Développement économique:

Action 1 : Insertion des jeunes par l'économique :

Action 2 : soutien aux organismes d'aide à la création d'entreprise :

Action 3 : promotion des activités féminines

Action 4 : Structuration de l'artisanat :

Action 5: Favoriser le partenariat d'entreprise.

II - Coopération multilatérale

D'une manière succincte la coopération multilatérale dans la région de l'oriental ce manifeste par l'action du programme ART Gold Maroc à travers l'appui à la réalisation des politiques de développement du territoire régionale avec comme objectif répondre aux OMD, et à la déclaration de Paris.

Plusieurs partenaires au programme Art Gold ont contribué à la réalisation d'un bon nombre de projets au profit de la région de l'oriental

L'un des partenaires le famsi qui se présume un partenaire potentiel qui a participé à la réalisation des projets suivants :

- Modernisation de l'administration (équipement de centre information et formation du personnel des collectivités locales)
- FFTS : Formation des formateurs des travailleurs sociaux dans la région de l'oriental Maroc;
- Appui au développement de la filière oléicole dans la province de Taourirte;
- Participer à la Mise en place du Guichet femme et contribuer à son fonctionnement ;
- Appui à l'élaboration des PCD;

III - résumé du plan stratégique de développement de la région de l'Oriental

Voir fichier plan stratégique de la Région de l'Oriental



Conseil Régional de l'Oriental

Étude pour l'élaboration d'un plan de développement régional

Mission II : Plan de développement de la Région de l'Oriental

Présentation

Février 2011



VALYANS
CONSULTING

Sommaire

1 Plan de développement de la Région de l'Oriental

1.1 Rappel des caractéristiques du territoire

1.2 Diagnostic stratégique du territoire de l'Oriental

1.3 Plan de développement de la Région de l'Oriental à horizon 2020

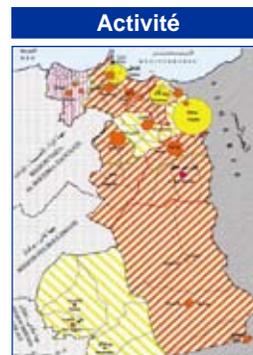
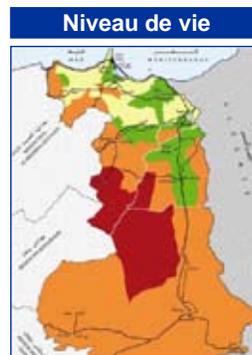
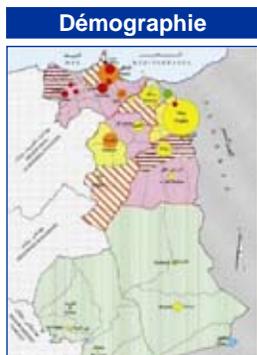


Périmètre d'analyse

Caractéristiques physiques

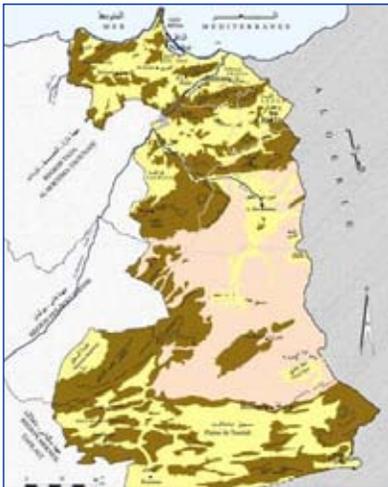


Caractéristiques socio-économiques



Relief

La Région s'étend sur 83 000 km² et se caractérise par une grande diversité des paysages



-  Montagnes ou plateaux découpés
-  Hauts plateaux tabulaires
-  Plaines, dépressions et vallées
-  Principales crêtes de montagne
-  Côte rocheuse ou à falaises
-  Grands escarpements

Nador et Driouch

- Relief plus ou moins accidenté marqué par le **Rif à l'Ouest** et le **fleuve Moulouya** qui constitue une **limite naturelle** avec la province de Berkane à l'est

Berkane

- Frontalière du **Rif** et caractérisée par la **montagne de Béni Snassen** et la **plaine de Triffa**
- Possède **13 km de côte** entre la frontière algérienne et Cap de l'Eau (Nador)

Oujda-Angad

- Bordée au nord par la **montagne de Beni Snassen**

Taurirt

- Distinguée par le **fleuve de Moulouya** qui la traverse dans des gorges assez profondes, et le fleuve **Oued Za...**
- ...qui ont permis la construction de 3 barrages (Mohamed V, Mechraa Hammadi ainsi que Lagras)

Jerada

- Formée essentiellement par des **montagnes** et **hauts plateaux**
- Caractérisée par des champs d'exploitations minières (anthracite, plomb, argent, etc) très importants

Figuiq

- Caractérisée par des **plateaux** et des **chainons de montagnes**

Source : SDAR Oriental, 2004

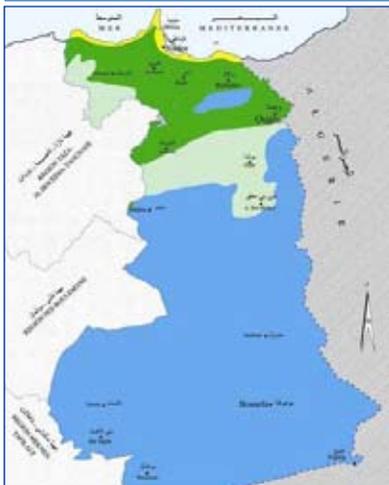


Page 4

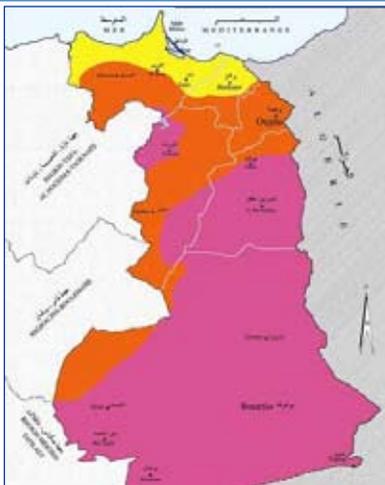
© Copyright VALYANS consulting 2011

Climat

La Région est caractérisée par deux grands types de climat



Moyenne des températures minimales au mois de janvier (°C)



Moyenne des températures maximales au mois de juillet (°C)



- **Un climat méditerranéen semi-aride à aride au nord**
 - Hivers doux et étés chauds
 - Taux d'ensoleillement élevé
 - Aridité importante
- **Un climat continental au centre, avec des facteurs sahariens au sud de la région**
 - Hivers doux et étés chauds
 - Fort taux d'ensoleillement
 - Très grande aridité

Source : SDAR Oriental, 2004

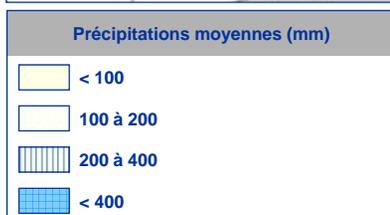
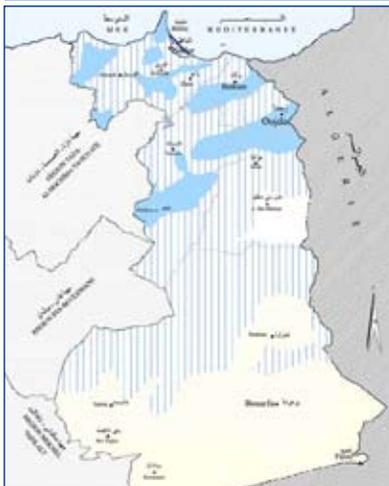


Page 5

© Copyright VALYANS consulting 2011

Pluviométrie

La pluviométrie joue un rôle clef dans une région globalement aride



- La variance climatique entre le nord et le sud de la région se répercute sur la pluviométrie :
 - Le **nord** est la zone la plus favorisée où la moyenne annuelle atteint **plus de 400ml**
 - Le **sud** est une zone où la pluviométrie ne dépasse pas les **100 ml/an**
- L'**aridité structurelle** et les **sécheresses récurrentes** obligent, pratiquement partout, à avoir **recours à l'irrigation** notamment pour l'activité agricole

Chiffres clés, Région de l'Oriental, pluviométrie (en millimètres)

	2003-2004	2005-2006	2007-2008
Nador	641,9	315,1	405,7
Oujda	353,8	230,1	257,9
Maroc	511,4	375,4	267,2

Source : SDAR Oriental, 2004; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

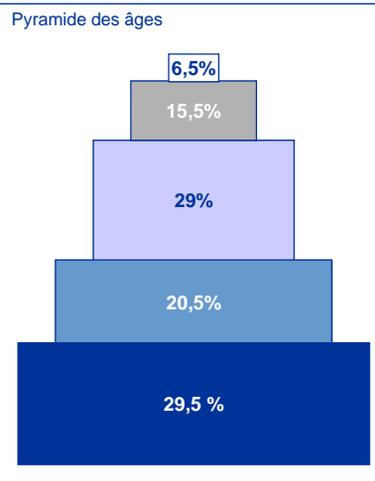
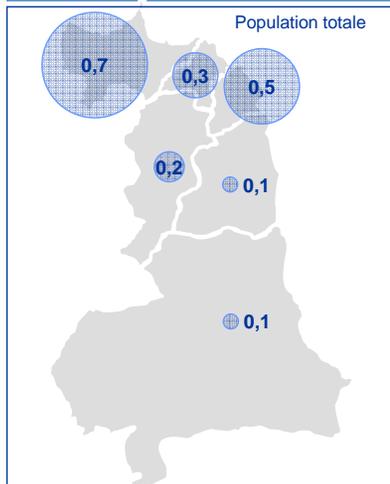


Page 6

© Copyright VALYANS consulting 2011

Démographie -1/4-

La population de la Région, estimée à 2M d'habitants en 2008, est jeune et concentrée dans les provinces du nord



- Près de 80% de la population est concentrée dans les provinces du nord
- 50% de la population a moins de 25 ans



Taille de la population par province en 2008 en millions d'habitants



Chiffres clés, Région de l'Oriental

	1994	2008
Total population (MHab.)	1,8	2,0

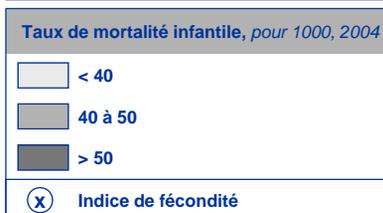
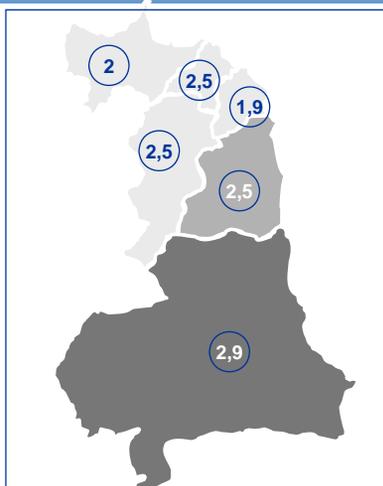
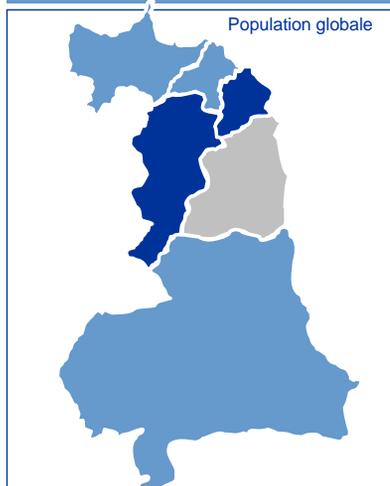
Source : HCP; Analyse Valyans Consulting



Page 7
© Copyright VALYANS consulting 2011

Démographie -2/4-

Le dynamisme démographique est moins important qu'au niveau national



- Le renouvellement des générations est assuré par un **taux de fécondité de 2,1**
- Le **taux de mortalité infantile est inégal selon les provinces** (très élevé dans les provinces du sud)

Chiffres clés, 2004

	Oriental	Maroc
% Population féminine	51%	51%
Taux de fécondité	2,1	2,5
Taux de mortalité infantile	39,3	42,8

Source : HCP; Analyse Valyans Consulting

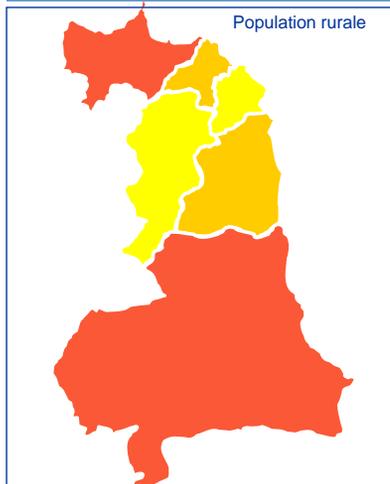


Page 8

© Copyright VALYANS consulting 2011

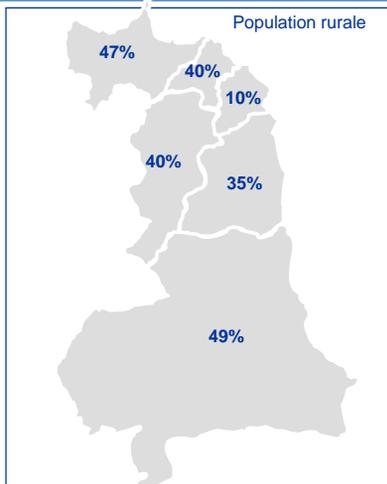
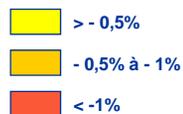
Démographie -3/4-

La région se caractérise par des mouvements migratoires internes importants...



TCAM population, 1994 à 2008

TCAM rural



Répartition de la population par milieu, 2008

x% Part de la population rurale par province

- La Région connaît un flux migratoire rural important qui touche notamment les provinces de Figuig, Nador et Driouch

Chiffres clés, 2004

	1994	2008
% Population urbaine	51%	65%
% Population rurale	49%	35%

Source : HCP; Analyse Valyans Consulting



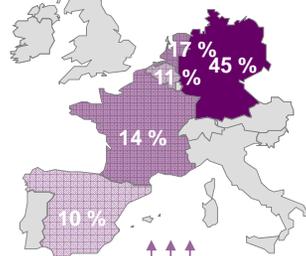
Page 9

© Copyright VALYANS consulting 2011

Démographie -4/4-

...mais également par des flux externes qui en font la région d'origine d'un MRE sur trois

Un phénomène de diaspora régionale



1 million d'émigrés originaires de la région de l'Oriental



Principales régions émettrices de l'émigration marocaine

Principaux pays d'accueil des migrants de l'Oriental

x % Part de l'émigration de la Région

- La Région connaît un flux migratoire vers l'étranger important
- La diaspora régionale s'est dirigée principalement vers **les régions industrielles du Nord-Ouest européen** (Belgique, Hollande, France et surtout Allemagne)

Chiffres clés, 2007

Oriental

Maroc

MRE
En millions

~ 1

~ 3,3

Source : Marocains de l'Extérieur, 2007 (extrapolation sur la base des données collectées pour le Grand Nador); Analyse Valyans Consulting

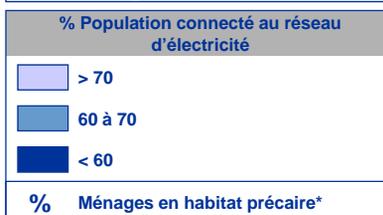
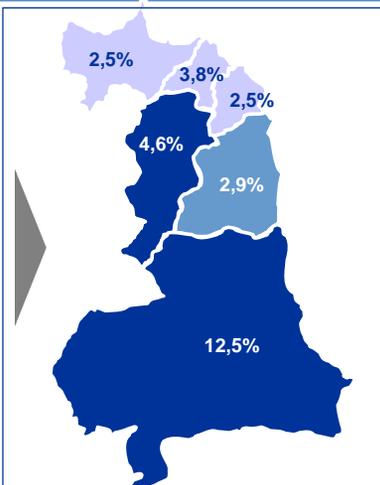
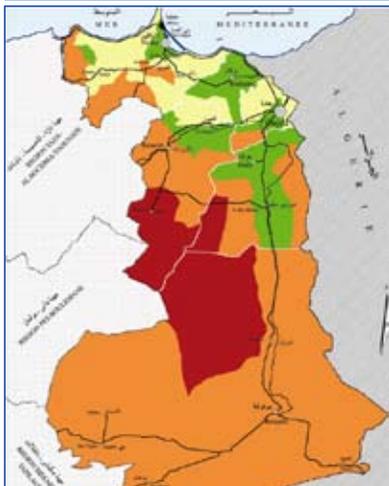


Page 10

© Copyright VALYANS consulting 2011

Niveau de vie

La Région est marquée par un déséquilibre nord sud important



- La Région se caractérise par un **fort taux de pauvreté** particulièrement marqué dans les provinces du sud ...
- ... qui se traduit notamment par les **conditions d'habitat précaires des ménages**

Chiffres clés, *Oriental*

	Oriental	Classement régional
Taux de pauvreté 2004*	17,9%	11/16
IDH, 2004*	0,58%	8/16
Dépense, 2007* Dh/ an / personne	11 570	8/16

Source : SDAR Oriental, 2004; * HCP, recensement de la population 2004 et compte régionaux 2007

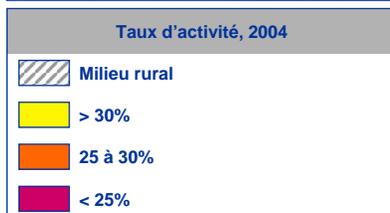
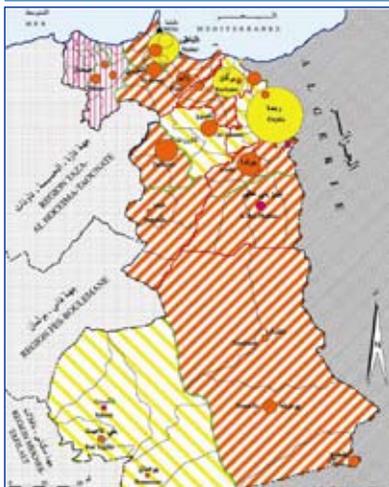


Page 11

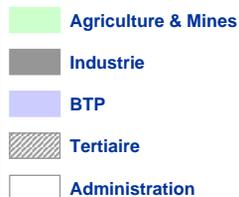
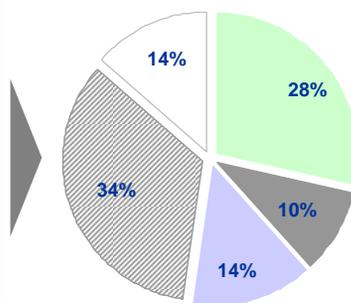
© Copyright VALYANS consulting 2011

Activité

La Région se caractérise par un faible taux d'activité



Répartition de la population active par secteur, 2004*



- La Région enregistre en 2004 un **taux d'activité hétérogène** sur le territoire
- 1/3 de la population active** opère dans le **secteur tertiaire**
- Le second tiers** est employé dans **l'agriculture**

Chiffres clés, *Oriental*, 2008

	Oriental	Classement régional
Taux d'activité	45%	11/16
Taux d'activité féminin	13,5%	15/16
Taux de chômage	20%	16/16

Source : SDAR Oriental, 2004; * HCP, recensement de la population 2004 et Annuaire statistique 2009



Page 12

© Copyright VALYANS consulting 2011

Sommaire

1 Plan de développement de la Région de l'Oriental

1.1 Rappel des caractéristiques du territoire

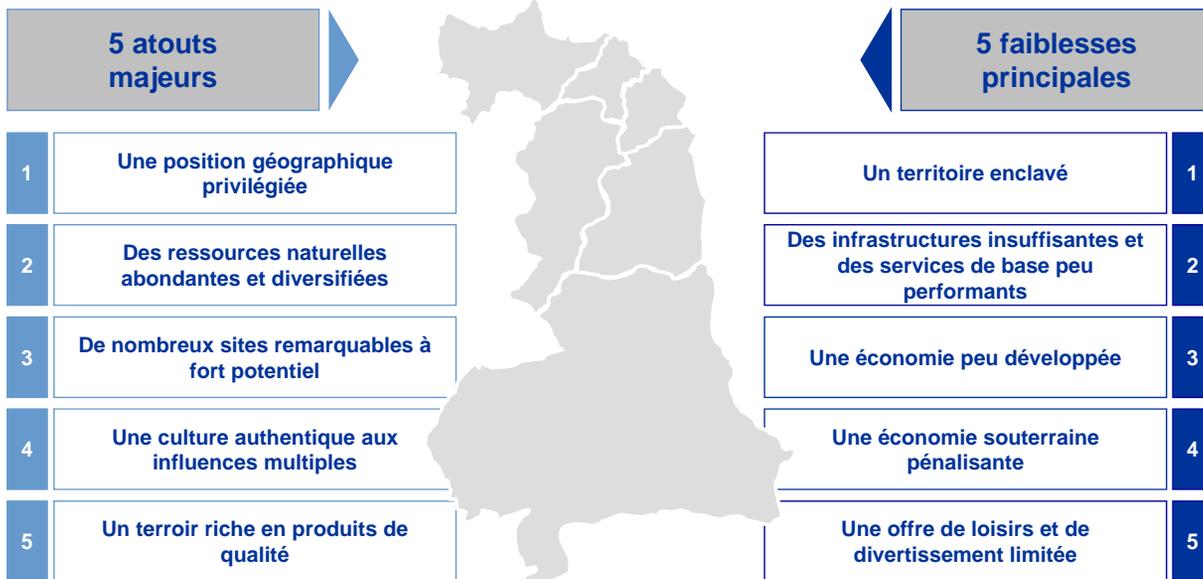
1.2 **Diagnostic stratégique du territoire de l'Oriental**

1.3 Plan de développement de la Région de l'Oriental à horizon 2020

2 Projets identifiés : illustration



L'Oriental ne tire pas suffisamment profit de ses atouts et accuse un retard de développement important, particulièrement marqué au sud de la Région



Une région globalement peu attractive mais aux potentialités multiples



Sommaire

1 Plan de développement de la Région de l'Oriental

1.1 Rappel des caractéristiques du territoire

1.2 Diagnostic stratégique du territoire de l'Oriental

1.3 **Plan de développement de la Région de l'Oriental à horizon 2020**

2 Projets identifiés : illustration



Le Conseil Régional propose un projet cohérent et ambitieux pour poursuivre le développement de la Région

Une vision partagée et pragmatique qui répond aux enjeux du territoire

Enjeux du territoire
Oriental

- Fixer les populations
 - **Renforcer l'attrait du territoire pour l'ensemble des citoyens**
 - **Ralentir, voire freiner l'exode rurale**, en offrant aux habitants des zones rurales la possibilité de mener une vie décente
- Développer l'activité et l'emploi
 - **Renforcer la compétitivité économique**, notamment en accompagnant l'émergence de pôles de compétitivité
 - **Mieux anticiper les mutations économiques**, en soutenant les acteurs territoriaux qui y sont confrontés
 - **Assurer la cohésion et l'équilibre entre les territoires**, en conservant une réelle solidarité au profit des territoires défavorisés



5 idées fortes pour fonder la stratégie de développement de l'Oriental

1

L'Oriental, un territoire solidaire :

Toutes les provinces dotées des infrastructures et services de proximité

2

L'Oriental, un territoire équitable :

Des projets structurants du nord au sud du territoire

3

L'Oriental, un territoire authentique :

Des projets qui valorisent le patrimoine naturel et culturel

4

L'Oriental, un territoire responsable :

Tous les équipements nécessaires pour préserver et valoriser l'environnement

5

L'Oriental, un territoire performant :

Des conditions favorables à l'investissement

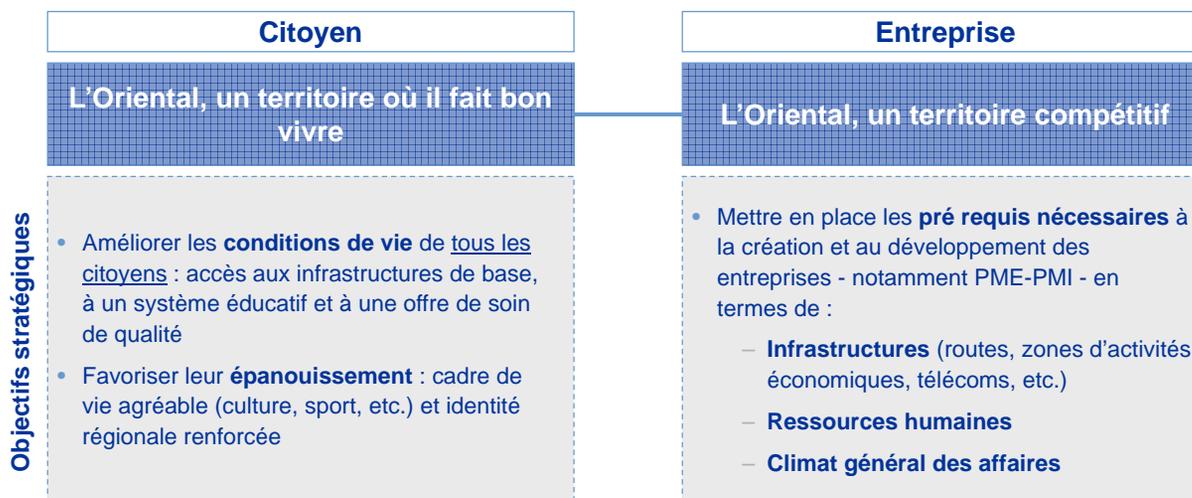


Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts

Un objectif global clair et ambitieux

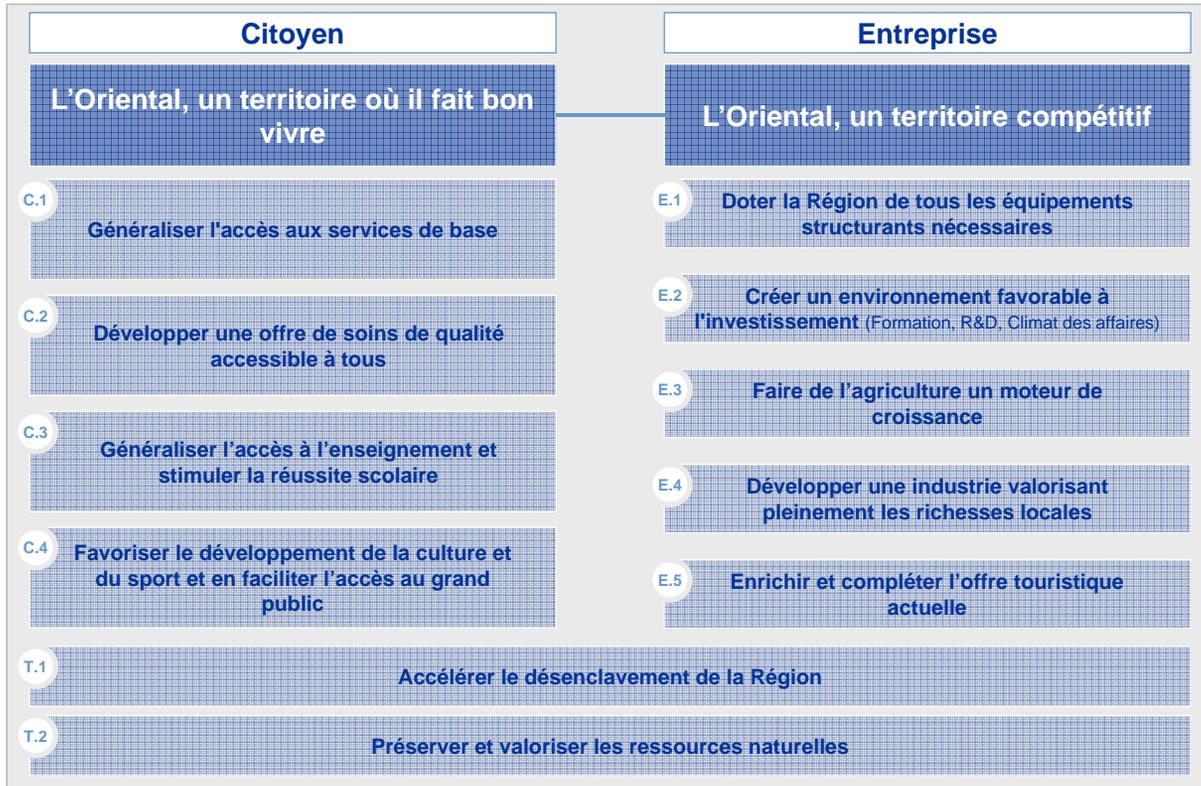
L'Oriental, première Eco Région du Royaume, un territoire attractif pour vivre, visiter et investir

Une stratégie articulée autour de deux axes forts



Stratégie de Développement de la Région de l'Oriental

11 dossiers stratégiques pour réaliser les objectifs fixés





PROGRAMME D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DES PLANS COMMUNAUX DE DÉVELOPPEMENT MAROC

Granada

28 juin 2011

Cadre général

- Selon l'article 36 de la Charte communale, le PCD décrit pour six années, dans une perspective de **développement durable** et sur la base d'une **démarche participative** prenant en considération notamment l'**approche genre**, les **actions de développement dont la réalisation est prévue sur le territoire de la commune**.
- L'instauration d'une culture de la planification stratégique est une des priorités de la DGCL dans le cadre de sa stratégie « La commune à l'horizon 2015 ».

Objectif du partenariat DGCL/APDN/Targa

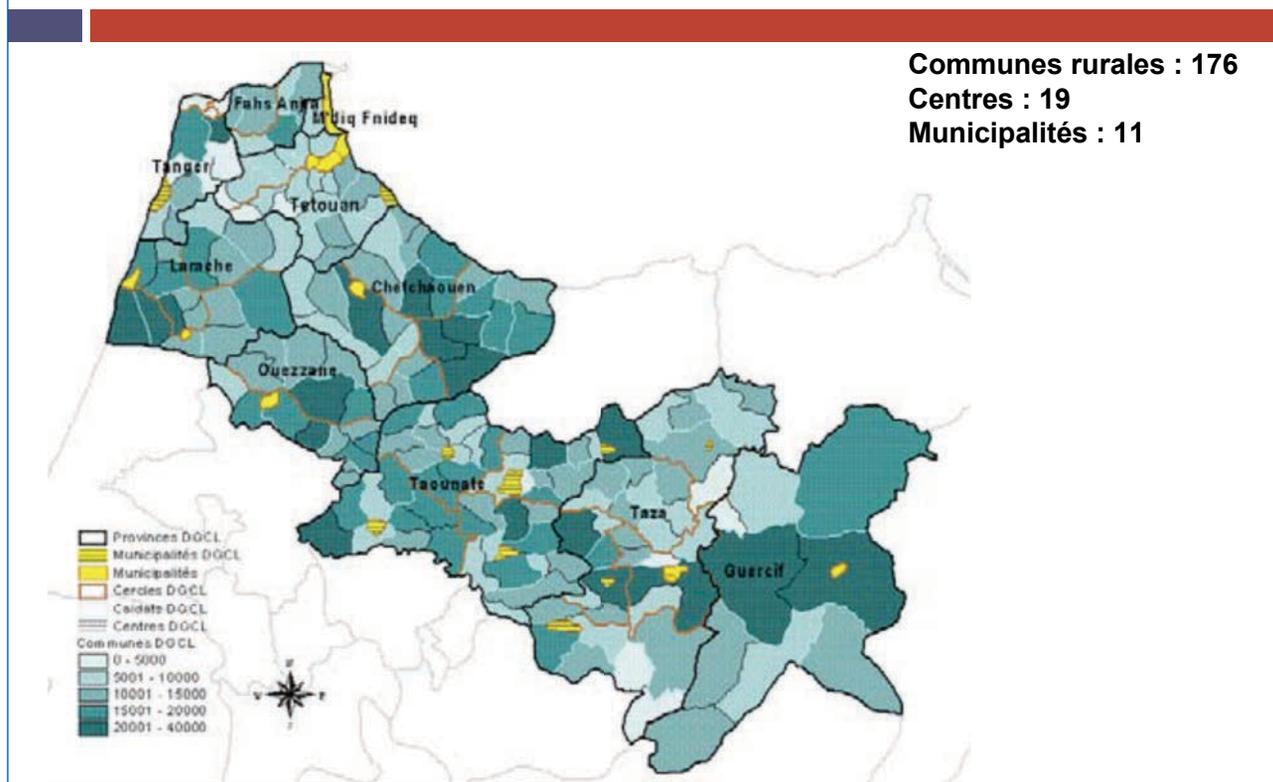
L'implantation pérenne au niveau local d'une culture de la planification, à travers :

- Le renforcement des capacités communales en matière de planification stratégique et participative
- L'affirmation de la transparence de l'action de la commune vis-à-vis de ses administrés

En s'appuyant sur :

- L'implication et la responsabilisation des élu(e)s
- L'amélioration du niveau d'opérationnalité du personnel communal et des acteurs de la société civile locale

Espace d'intervention



Axes d'intervention du programme

- Le **repositionnement des élus** dans leur rôle de planificateurs stratégiques
- Une **assistance technique** dans les domaines et compétences non encore maîtrisés par les communes (planification stratégique, recherche de financement, plaidoyer...)
- **L'accompagnement à la mise en œuvre** de certaines activités (APDN)
- **L'adaptation de l'offre de formation** aux élus, aux cadres administratifs et techniques des communes, aux agents des structures locales et provinciales concernées et aux représentants de la société civile ;
- **L'instauration d'une dynamique locale** pour animer des débats au niveau local ;
- **L'évaluation continue du partenariat** et le suivi régulier des activités, programmes et /ou projets.
- **L'appui à l'autonomisation et à l'internalisation** de ce processus

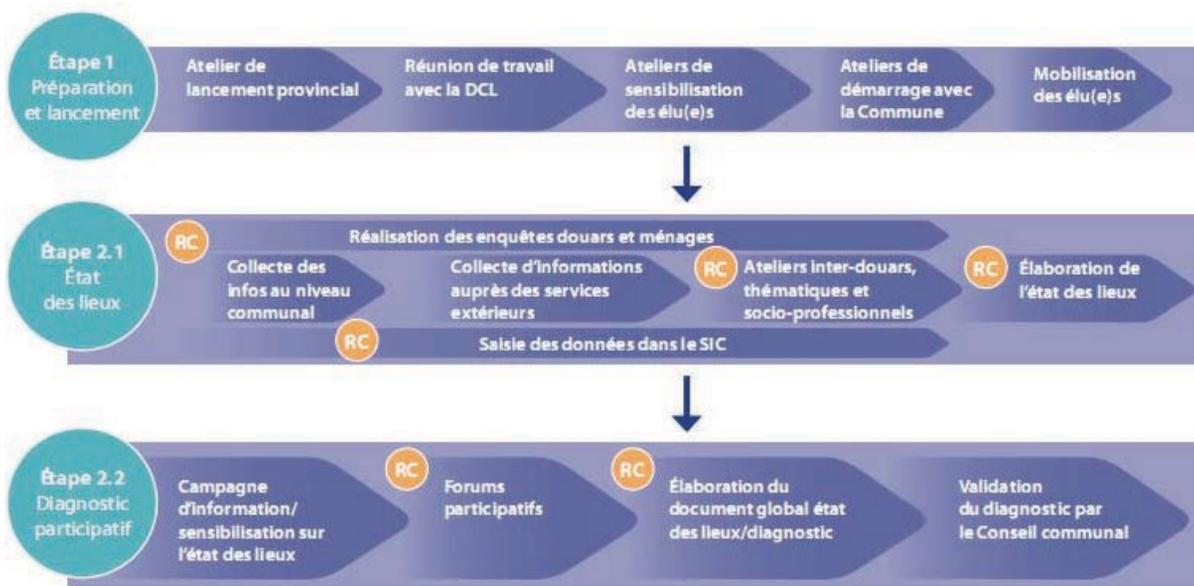
Principes de la démarche

- **« Faire Faire »** : **Maîtrise d'ouvrage** du processus d'élaboration du PCD assurée **par la commune**
 - Choix des enquêteurs
 - Gestion du SIC par l'ETC
 - Rédaction des rapports par les cadres communaux
 - Ateliers et forums organisés à l'initiative des communes
- **« Internalisation »** : Affirmation de la place de l'élu(e) et du citoyen en **s'appuyant sur les ressources et capacités locales**
 - L'ETC comme outil opérationnel et durable
 - La responsabilisation des élu(e)s dans les choix politiques de développement local
 - L'implication et la responsabilisation de la DCL (lecture des rapports, appui institutionnel)
 - La mobilisation de ressources locales (société civile, jeunes diplômés)

Principes de la démarche

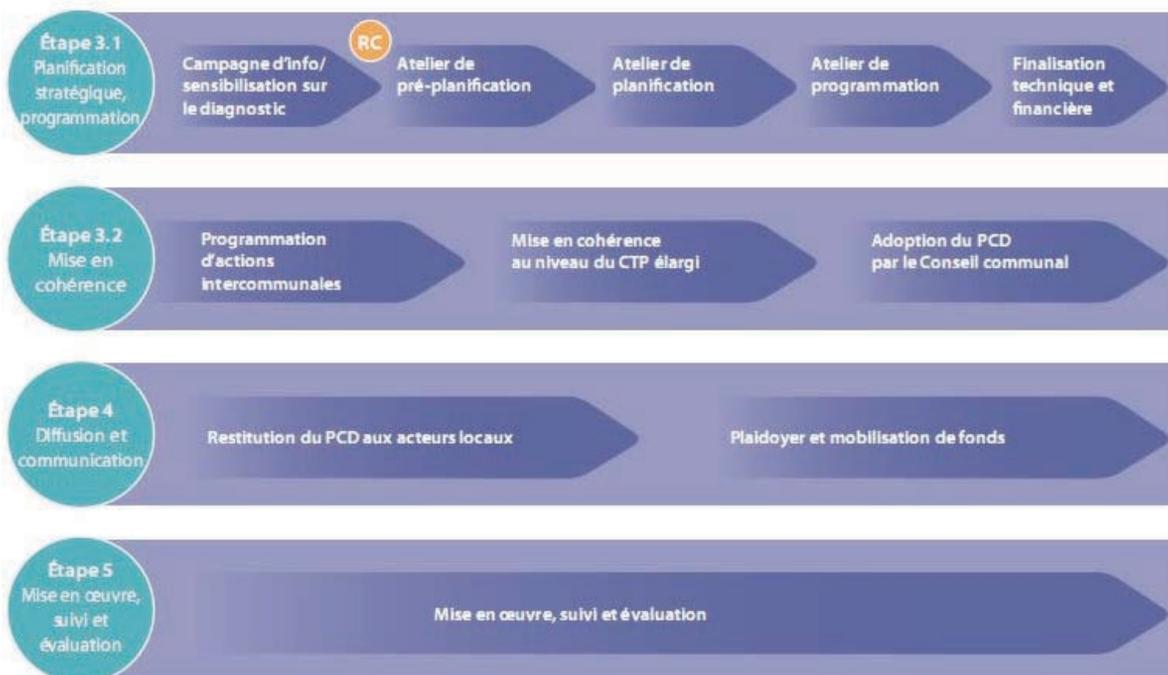
- **« Transferts de compétences »** : Instauration d'une culture pérenne de planification stratégique locale au-delà du PCD : Dispense de formations relayées par un accompagnement constant ; Analyse des comptes administratifs
- **« Participation »** : Implication de tous les segments de la société locale, large concertation des populations à l'ensemble du processus : recueil de la perception des populations, prise en compte des doléances des populations lors des forums de diagnostics participatifs, analyse participative des propositions de solutions → Ateliers inter-douars, Forum de diagnostic participatif
- **Transformation des doléances en offres de projets et « Intégration des actions »** : Établissement de programmes cohérents de développement assurant une complémentarité entre les composantes du développement durable : approches transversales menées (genre, biodiversité, risques et catastrophes naturelles, gouvernance)

Les étapes de l'accompagnement à l'élaboration d'un PCD

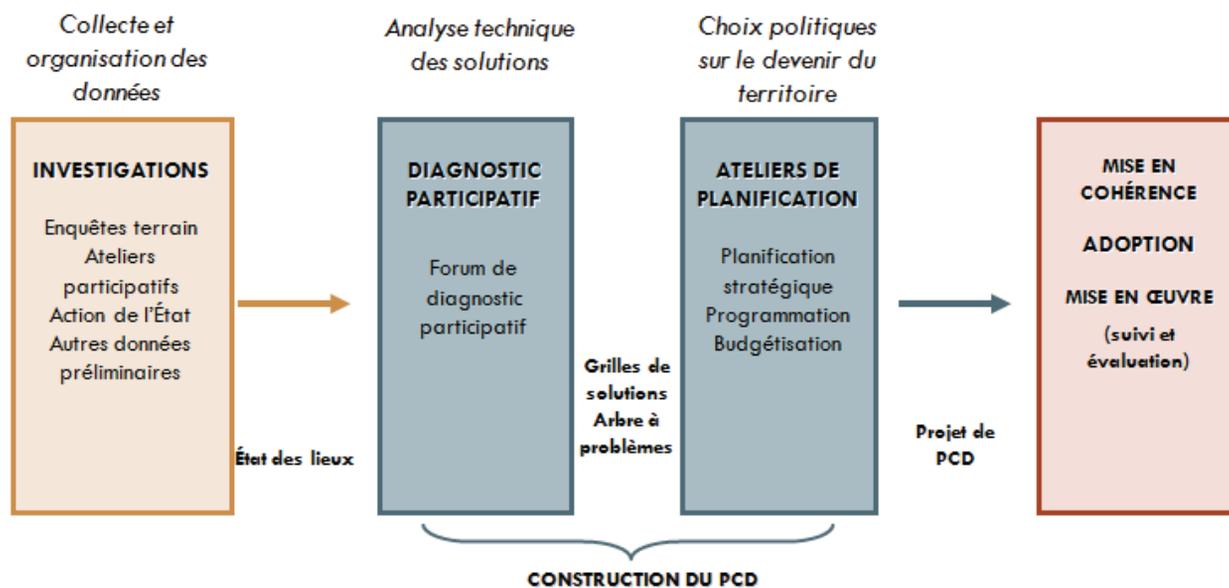


RC = Renforcement des capacités (formation, appui et accompagnement)

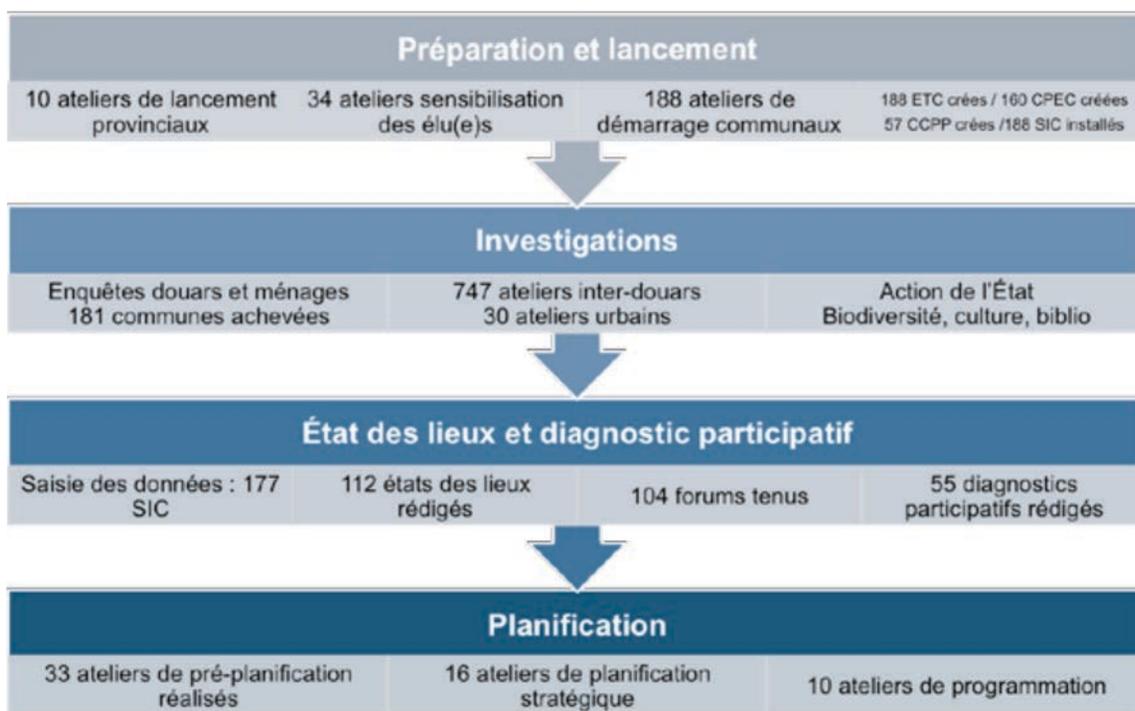
Les étapes de l'accompagnement à l'élaboration d'un PCD



Séquences de l'action et processus d'élaboration du PCD



Synthèse des réalisations



Outils de l'action (1/3)

▪ Guides méthodologiques par étapes



▪ Guides de rédaction

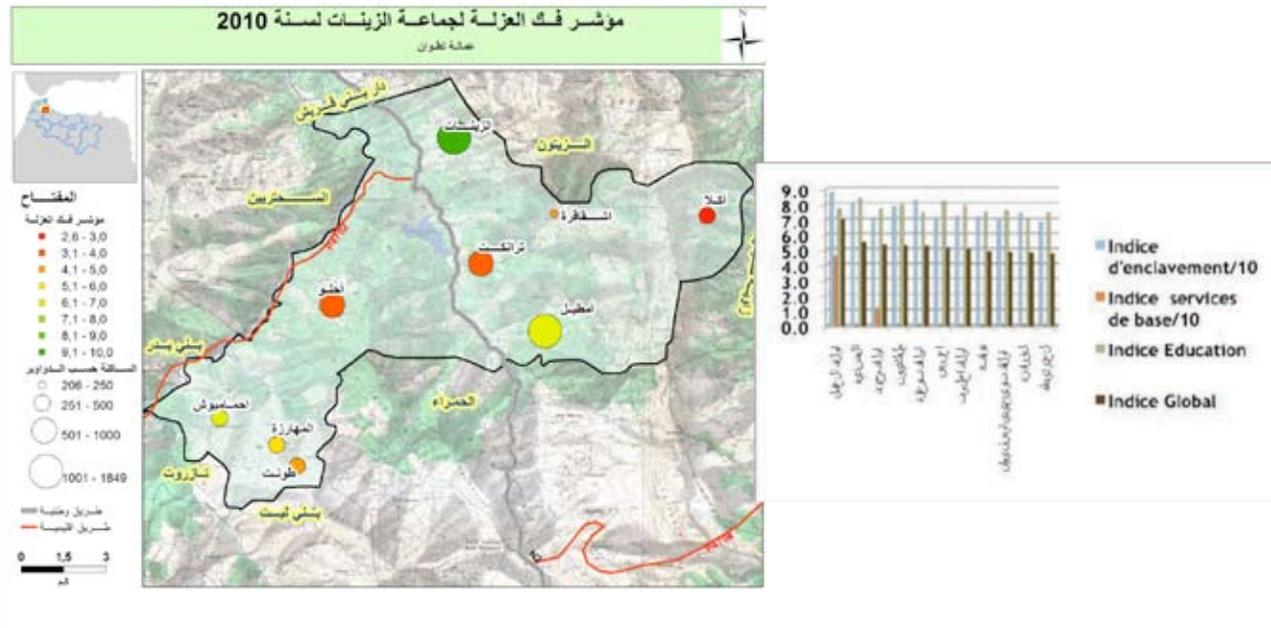
- État des lieux
- Synthèse de l'état des lieux
- Diagnostic participatif et arbre à problème

Outils de l'action (2/3)

- **Outils de collecte de l'information : rural et urbain**
 - Enquêtes
 - Guides d'entretiens
 - Listes d'informations à collecter
- **Supports de communication**
 - Notes d'informations
 - États d'avancement
 - Supports multimédias
- **Programme des modules de formation**
- **Mémos méthodologiques**

Outils de l'action (3/3)

• Cartographie et indicateurs



Leçons de l'expérience : Points forts

Au niveau de la démarche

- **Adaptation** de la nature de l'appui et de l'accompagnement aux situations locales (motivations, compétences et moyens disponibles)
- **Démarche itérative** et **capitalisation** continue sur la méthodologie mise en œuvre
- **Convergence du Programme de Développement Intégré (PDI)** avec la planification
- **Émergence de pôles de compétences d'accompagnement et d'encadrement** (équipes provinciales)
- **Expertise externe** : assistance technique dans les domaines de la biodiversité, la planification urbaine, les techniques d'animation, implication des universités régionales

Leçons de l'expérience : Points forts

Au niveau des communes et organes de gouvernance

- **Un intérêt progressif porté par les communes au PCD :** visible au niveau de l'implication, la présence et la participation
- **La valorisation du réservoir compétences longtemps sous-estimé au niveau des communes** (SG, DCL, ETC, enquêteurs...)
- L'émergence d'une **élite locale**
- Le **développement de capacités propres à la communes** en matière d'analyse financière, gestion du SIC, rédaction (personnel communal)
- Une **forte participation aux formations** dispensées et des résultats visibles

Leçons de l'expérience : Difficultés rencontrées

Sur la démarche et les outils méthodologiques

- **Faible réactivité des communes dans la prise en compte du genre**, et difficultés à y remédier
- **Redécoupages** et difficultés de collecte de données
- **Manque de données au niveau douar** (SAU, santé, ...)
- **Maturité insuffisante du SIC** avant sa mise en œuvre et ses **défaillances** : édition partielle des tableaux, tranches d'âge, possibilités de traitement
- **Manque de mécanismes pour la prise en compte des jeunes**, au niveau du SIC, des états des lieux et ateliers
- **Multiplicité des acteurs d'accompagnement** sur les

Leçons de l'expérience : Difficultés rencontrées

Au niveau des communes et acteurs impliqués

- **Défaillance des élu(e)s de certaines communes** au niveau de leur implication
- **Des organes associés à la planification créés, mais peu investis** (CPEC, CCPP)
- **Une faible contribution des Services déconcentrés**, tant au niveau de l'accès à l'information concernant leurs programmes, qu'au niveau de leur participation aux forums
- **Une implication variable des DCL**, et manque de moyens et personnel pour suivre le processus de toutes les communes dans certaines provinces
- **Le poids de l'autorité locale** sur l'autonomie décisionnelle de certaines communes
- **La faible représentativité des femmes**

Leçons de l'expérience : Difficultés rencontrées

Contraintes de terrain

- Enclavement, conditions climatiques, coupures d'électricité, autres activités institutionnelles, retards dans la transmission des courriers, campagne de lutte contre le cannabis
- Contexte politique et social actuel (politisation des discours, report de forums)

Perspectives

Poursuites et améliorations du programme d'actions

- **Programme de renforcement des capacités** des élu(e)s, des fonctionnaires des communes, de la société civile, adapté
- Valorisation de **l'action des femmes élues** au sein du Conseil
- **Engagement des CPEC** sur les questions relatives au genre, à la jeunesse et aux personnes à mobilité réduite
- Instauration de **mécanismes durables** de connaissance du milieu
- Encouragement des **acteurs actifs**

L'EXPERIENCE DU PARC NATUREL DE BOUHACHEM

REGION TANGER - TETOUAN



Séminaire sur l'Administration et la structuration pour
le développement des acteurs et agents sociaux

Grenade, 28 Juin 2011



Éléments à aborder:

- 1. L'Association Targa Aide**
- 2. Historique du projet de Parc Naturel de Bouhachem**
- 3. Les PCD à Bouhachem**
- 4. Cadrage Juridique sur l'Intercommunalité**
- 5. Création du Groupement de Collectivités Locales de Bouhachem**



1. L'ASSOCIATION TARGA AIDE

1. Date de création: 1998 TARGA-aide

2. Type d'Association:

Association interdisciplinaire pour le développement et l'environnement, sans but lucratif et en conformité avec les lois réglementant le droit d'association.

3. Zones d'intervention:

Elle intervient dans les zones enclavées du monde rural notamment les zones montagnardes à écologie fragile et les oasis. Ses lieux de déploiement ont concerné les vallées et les bassins versants du Haut Atlas (Tifnout, Tassaout, Oued Lakhdar...), du Rif occidental (Bni Idder, Tassift, Tanaqob), dans les rovinces du nord : Tanger, Tétouan, Larache, Ouezzane, Chefchaouene, Taounate El Hoceima, Taza et Guercifet, mais aussi dans les oasis des pays d'Afrique subsaharienne (Mauritanie et le nord- est du Mali).

4. En objectifs conceptuels :

1. Promouvoir la recherche-action pluri et interdisciplinaire pour le développement humain durable des populations rurales vivant dans les zones d'écologie fragile // 2. Diffuser au Maroc et à l'étranger, les résultats des recherches effectuées pour enrichir la réflexion et améliorer l'action dans ces domaines ;

5. En objectifs d'action pour :

1. Améliorer les conditions de vie des populations concernées // 2. Développer leurs capacités de gouvernance locale // 3. Instaurer l'utilisation durable des ressources naturelles disponibles



6. *Expérience de manière générale* : Les domaines d'intervention de Targa-aide s'étendent :

1. Aux infrastructures, équipements et services sociaux // 2. A la gestion et la sauvegarde des ressources naturelles // 3. A la diversification et l'amélioration des revenus // 4. A l'appui institutionnel

A l'encadrement de la recherche Ainsi, nous distinguons entre celles qui relèvent de l'ordre :

Expérimental : ce sont des actions pilotes qui sont conduites à titre d'expérimentation et qui sont prises en charge complètement par l'association ; *Programmes* : ce sont les actions dont la faisabilité technique et sociale est maîtrisée. Elles sont réalisées dans le cadre des projets de l'association.

La conduite de ces actions des différents domaines d'intervention, et leur intégration dans le cadre d'une démarche focalisée sur des terrains circonscrits et dans le temps, permettent d'instaurer les prémisses d'une dynamique sociale participative pour le développement.

Dans sa démarche de recherche - action pour le développement, Targa a mis en œuvre sa propre méthodologie basée sur les concepts suivants :

La participation : qui suppose la concertation et l'implication des populations concernées à l'ensemble des actions à entreprendre ;

L'intégration des actions : pour établir des programmes complets de développement en intégrant le maximum des composantes du développement durable ;

La durabilité et la pérennisation des initiatives : qui est assurée par des programmes de formation et de développement des compétences locales capables de prendre la relève et de garantir l'enchaînement des actions amorcées.



7. Méthode d'approche et d'intervention:

TARGA-aide ne s'engage dans un projet de développement humain durable qu'à la demande des populations concernées et qu'à la garantie de leur engagement à participer de manière volontaire, active et permanente, depuis l'identification des besoins jusqu'à la réalisation des actions à entreprendre et en assurer le suivi.

Connaître le milieu humain et le milieu physique est un préalable à toute intervention. L'équipe en charge du projet s'attache à :

- Circonscrire la population cible,
- S'imprégner de son histoire et de sa place dans la communauté, ainsi qu'à l'échelon local, régional et national,
- Appréhender sa démographie, le fonctionnement des groupes socio-économiques qui la constituent, les liens et les rapports qui sous tendent les équilibres existants,
- Identifier les conflits sous-jacents,
- Anticiper les sources potentielles de conflits probables

De l'identification des besoins à la planification des actions et travaux à entreprendre, la population décide de ses priorités, élabore les règles du jeu et se mobilise pour réaliser son projet.

TARGA-aide catalyseur des débats, médiateur au besoin apporte le conseil technique et donne forme au projet, pour le soumettre à tout bailleur de fonds susceptible d'y contribuer



8. Quelques projets:

1. **PDI:** Programme gouvernemental de développement intégré des provinces d'Al Hoceima, Tétouan, Taounate, Larache et Chefchaouen : s'inscrit dans la continuité de la stratégie mise en œuvre par l'Etat pour l'éradication de la culture du cannabis.

2. **PCD:** Programme d'Appui et d'Accompagnement à la réalisation des Plans Communaux de Développement (s'inscrit dans une logique de renforcement des capacités à travers un processus d'action/formation entendue comme un moyen d'interaction politique locale qui met l'accent sur la participation de la population et des représentants locaux dans le processus de prise de décision et sur la prise en compte de la dimension territoriale du développement. Cette volonté se retrouve dans les amendements apportés à la Charte communale (début 2009), qui renforcent et précisent davantage le rôle des Conseils communaux en matière de développement socio-économique local.

Foyer féminin Ouneine : Création d'un espace féminin dans la vallée de l'Ouneine : Mise en place et accompagnement de programmes de formation dédiés aux femmes (alphabétisation, santé) et aux enfants (préscolaire, éducation informelle) // **Projet Quartiers du Monde :** projet stratégique de formation politique à la participation citoyenne de jeunes de différents quartiers du monde, d'associations et de leurs autorités locales, dont l'objectif principal est de contribuer à la construction d'une gouvernance plus inclusive et participative dans des pays du Nord et du Sud, afin que l'apport des jeunes puisse être pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques. // **Projet ERD :** Electrification Rurale Décentralisée des zones enclavées avec application au site de la vallée de l'Ouneine. IL consiste à Mettre au point une méthodologie d'approche globale intégrant à la fois les dimensions socio-économique et technique adaptées au contexte local et reproductibles dans d'autres zones enclavées, pour un développement local harmonieux, durable et intégré, par la maîtrise et la gestion rationnelle des ressources naturelles disponibles localement. Ainsi que de développer et de mettre en application une technique de production d'énergie électrique à partir de plusieurs types de sources d'énergie primaire renouvelable (hydraulique, solaire, éolienne) alimentant de petits réseaux de consommateurs isolés. // etc.



8. Partenaires impliqués : Une Cinquantaine

APDN - Agence du Nord- Maroc
ASCIB - Association Socio-culturelle Ibn Batuta- Espagne
AUSTROPROJEKT- Société de Coopération Technique- Autriche
BM - Banque Mondiale- Maroc
EPFL- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne- Suisse
FAO- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCIL- Fonds Canadien d'Initiatives Locales- Canada
FEP- Fonds pour l'Expertise Participative- Ambassade de France
FIDA-FADES- Ministère du Développement Rural et de l'Environnement- Mauritanie
FSD - Fond Social de Développement- Ambassade de France
IIED- International Institute for Environnement and Développement- Angleterre
INFANTIA - Fondation Infantia- Suisse
INTERMON- Fondation Intermon Oxfam- Espagne
JBIC - Japan Bank for International Cooperatio n- Japon
MATEE : Département de l'Environnement - Maroc
MPDL - Lleida Solidaria - Moviment per la Pau , el Desarmament i la Libertat - Espagne
ONE - Office National de l'Electricité - Maroc
PNUD - Programme des Nations Unies pour le Développement - Maroc
QUARTIERS DU MONDE - Association Quartiers du Monde
SCAC - Service de Coopération et d'Action Culturelle - Ambassade de France
SMILING CHILDREN- Fondation Smiling Children - Suisse
UE- DPA - Direction Provinciale de l'Agriculture de Chefchaouen - Union Européenne
WWF- World Wildlife Fun



BOUHACHEM - Association Bouhachem pour de Développement et l'Environnement
CDER - Centre de Développement des Energies renouvelables
CIRAD-ES - Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement - France
CR - Communes Rurales : Bni Idder, Ouneine, Tanaqob et Tassift
Eaux ET FORETS - Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif à Tétouan
EL VELLAH Association Mauritanienne
EN - Entraide Nationale
FORUM DES FEMMES – Association Forum des Femmes au Rif
IAV - Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II
MADRPM - Conseil Général du Développement Agricole au Ministère de l'agriculture et du développement rural
MEN - Ministère de l'Education Nationale
MLU - Ministère de Logement et d'urbanisme
MS - Ministère de la Santé / Délégation Provinciale de Chefchaouen et de Tétouan
ONE - Office National d'Electricité
RADEV - Réseau d'Association pour le Développement
SIECODEV - Société Imaouen d'Etudes, Conseil et Développement
ETC



2. LE PROJET DE PARC DE BOUHACHEM

Contexte: Le territoire du projet du Parc Naturel de Bouhachem (PNB) est situé au nord du Maroc, dans la Région Tanger-Tétouan, à l'intersection des Provinces de Tétouan, Larache et Chefchaouen. Il couvre un territoire de 105 470 ha pour une population de 50.000 habitants et englobe six communes rurales situées autour du Jbel Bouhachem : Laghdir, Tanakoub et Dardara (Province de Chefchaouen) ; Al Ouad et Beni Leit (Province de Tétouan) ; Tazrout (Province de Larache)

Porteur: Le projet de Parc Naturel de Bouhachem est porté par le Conseil Régional de Tanger Tétouan.

Vocation: La création d'un Parc Naturel a pour vocation d'initier une démarche de développement durable alliant développement socio-économique de la population d'un territoire et respect de l'environnement.

Législation: Au Maroc, cette démarche de développement durable pour la création de Parc naturel est récente. En effet, une loi (N° 22.07) sur les Aires Protégées a été validée par le Parlement le 19 Aout 2010. Il classifie les aires protégées de la manière suivante : Parc National

Parc Naturel //

Réserve Naturelle //

Site Naturel //

Reserve biologique //



Historique: Ce projet, né en 2001, est le fruit de la coopération entre la Région française Provence Alpes Côte d'Azur et la Région de Tanger Tétouan.

La Région TT a initié en mars 2001 une démarche de projet de développement et de protection sur le territoire rural autour du Jbel Bouhachem. Ce territoire, sélectionné pour la richesse et la fragilité de ses patrimoines naturels et culturels remarquables, comporte un Site d'intérêt Ecologique et Biologique (S.I.B.E.) de catégorie terrestre et de priorité 1 et considéré comme l'un des dix plus importants au Maroc, parmi 168 recensés.

La Région Tanger Tétouan a souhaité que soit étudiée la préfiguration d'un projet territorial de développement local en milieu rural, inspirée par les principes directeurs des parcs naturels régionaux français. Ainsi, une étude de faisabilité du projet en 2001-2002 a été réalisée et des enquêtes dans les 169 douars ont donc été menées.

Une charte intercommunale en concertation avec l'ensemble des partenaires a été élaborée en 2003. La Charte du Parc Naturel Régional de Bouhachem, sa carte d'orientation, son programme d'actions, et les statuts de son organisme de gestion, constitue le document de référence des collectivités adhérentes au Parc et leurs partenaires. Elle exprime l'adhésion des collectivités locales à un projet global et cohérent de développement économique fondé sur la préservation et la mise en valeur d'un patrimoine naturel et culturel qui constituent les véritables atouts du territoire.

Suite au vice de forme de 2007, la deuxième demande de création du groupement communal a été déposée en avril 2009 et elle a été aussi refusée à cause de non spécificité de la vocation unifiée du groupement.

Le groupement intercommunal composé des 6 communes, des 3 provinces et du Conseil Régional n'existe donc pas encore légalement, cependant les communes se réunissent lors du comité restreint de gestion du parc afin d'organiser et coordonner l'ensemble des actions à venir dans l'attente d'un véritable organe de gestion du Parc Naturel de Bouhachem.



Partenaires des différents initiatives menées dans le cadre du projet de Parc Naturel de Bouhachem:

Nationaux: Direction General des Collectivités Locales //

Haut Commissariat des Eaux et Forêts //

Association Targa Aide //

Régionaux: Conseil Régional de Tanger Tétouan //

Direction Régional des Eaux et Forêts //

Direction Régional de Tourisme //

Université de Tanger //

APDN (Agence pour le développement des Provinces du Nord) //

Locaux: Provinces de Chefchaouen, Larache et Tétouan //

Communes ruraux de Laghdir, Dardara, Tanakoub, Tazroute, Beni Leit et Al Oued //

Plusieurs association locales comme l'Association ATED, L'Association Rif Al Andalouse, etc. //

International: La Région PACA, le Parc de Louberon //

la Région des Iles Baléares //

le FAMSI //

le Programme ART GOLD du PNUD Maroc, // etc.



Principales initiatives menées dans le cadre du projet de Parc Naturel:

2003. Le projet de Charte du PNR de Bouhachem a été élaboré par un expert mandaté par le Parc Naturel du Luberon. Elle ne pourra, toutefois, être mise en œuvre qu'après la création du Groupement de Communes du projet de PN de Bouhachem (en cours).

Elle définit les missions du projet de Parc Naturel ainsi :

- I. Protéger : connaître, protéger et restaurer le patrimoine naturel et culturel, promouvoir une gestion des milieux et des ressources naturelles adaptées à un développement durable, et lutter contre les pollutions.
- II. Aménager : contribuer à l'aménagement du territoire au côté des partenaires intéressés.
- III. Développer : contribuer au développement économique, social, culturel et l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.
- IV. Informer : assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public et promouvoir les démarches participatives des habitants
- V. Expérimenter : encourager les actions expérimentales, innovations et reproductibles dans les domaines cités ci-dessus, et contribuer à des programmes de recherche et de coopération internationale.

2008 – 2011. L'initiative sur la « **Promotion du Tourisme Rural dans le projet de PNB** » à travers l'identification et signalisation de 13 circuits touristiques, la signalisation du parc à travers des panneaux routières, des circuits et d'informations, la publication d'une guide touristique, la formation des accompagnateurs touristiques, l'aménagement de six aires de repos création.

2011. L'initiative sur « **Le renforcement du rôle des communes ruraux de Bouhachem en tant que services de proximité au citoyen** », à travers de trois axes d'action: le renforcement de capacités des communes du parc, la facilitation de l'accès à l'eau et la création d'un groupement de communes.

2010-2011: Accompagnement des communes ruraux dans l'élaboration de leurs **PCDs**



3. LES PCDs A BOUHACHEM

A travers d'une convention avec la DGCL, l'Association Targa et l'APDN accompagnent et appuient les 6 communes de Bouhachem dans la conduite du processus de planification locale (PCD) à travers :

- Le repositionnement des élus dans leur rôle de planificateurs stratégiques
- Une assistance technique dans les domaines et compétences non encore maîtrisés par les communes (recherche de financement, plaidoyer...)
- L'accompagnement à la mise en œuvre de certaines activités (APDN)
- L'adaptation de l'offre de formation aux élus, aux cadres administratifs et techniques des communes, aux agents des structures locales et provinciales concernées et aux représentants de la société civile ;
- L'instauration d'une dynamique locale pour animer des débats au niveau local ;
- L'évaluation continue du partenariat et le suivi régulier des activités, programmes et /ou projets.
- L'appui à l'autonomisation et à l'internalisation de ce processus par la commune ;



Targa joue donc un rôle d'accompagnateur de ces 6 communes dans le processus d'élaboration des PCDs.

Pour cette raison, le présent projet « **Le renforcement du rôle des communes rurales de Bouhachem en tant que services de proximité au citoyen** », a été pensé en étroite relation avec l'Association Targa de manière à cadrer avec le document de planification stratégique (PCD) élaboré par les Communes du projet de Parc.

Par conséquent, **Targa accompagne les 6 communes dans le processus d'intercommunalité à mettre en place par les communes concernées.**

A travers ce processus, les communes bénéficient d'une vision claire de leur propre territoire grâce aux diagnostics participatifs et pourront, par la suite, élaborer leur plan de développement en conséquence, mais aussi **s'orienter sur des projets communs et bénéficier d'un accompagnement adapté visant une approche intercommunale**

La proposition d'intercommunalité à réaliser par les différentes communes en réponse à leurs besoins partagés et sa conséquente gestion conjointe, sera plus claire à identifier par les communes une fois ces dernières aient, auparavant, établis leur propre vision communale, laquelle sera atteinte à travers leur PCD. **Autrement dit, la réalisation du PCD de chaque commune constituera une base solide et une connaissance des outils de la planification, nécessaire pour une cohérente mis en place du groupement intercommunal.**

Les étapes de l'accompagnement à l'élaboration d'un PCD

Étape 1 Préparation et lancement

Atelier de lancement
provincial

Réunion de travail
avec la DCL

Ateliers de
sensibilisation des
élus

Ateliers de démarrage
avec la commune

Étape 2.1 Etat des lieux

Démarrage des
enquêtes douar et
ménages

Collecte
d'informations
auprès des services
extérieurs

Saisie des données
dans le SIC

Elaboration de
l'état des lieux

Étape 2.2 Diagnostic participatif

Ateliers
participatifs
Interdouars

Elaboration du document global
état des lieux/diagnostic

Partage du diagnostic avec les
acteurs locaux et validation par le
conseil communal

Étape 3.1 :
Planification
stratégique,
budgétisation
programmation

Planification stratégique
Formulation de la vision de
développement, des orientations
stratégiques et objectifs spécifiques

Programmation
Conception du plan d'action triennal,
annuel et des fiches projets

Budgétisation
Préparation du plan budgétaire triennal

Étape 3.2 :
Mise en
cohérence

Mise en cohérence au niveau
cercle

Mise en cohérence au niveau
province

Envoi des PCD adoptés par les
conseils communaux au CTP
élargi pour soutien et appui

Étape 4 :
Restitution et
adoption du
PCD

Restitution du PCD aux acteurs locaux

Adoption du PCD par le conseil communal

Étape 5 :
Mise en œuvre,
suivi et
évaluation

Plaidoyer et mobilisation de
fonds

Communication

Suivi et évaluation

4. CADRAGE JURIDIQUE SUR L'INTERCOMMUNALITE

Loi n°17-08, modifiant et complétant la loi n°78-00, portant Charte communale

Chapitre II : Groupements de communes; **Article 79:** Les communes urbaines et rurales peuvent constituer, entre elles ou avec d'autres collectivités locales, des groupements de communes ou de collectivités locales, pour la réalisation d'une oeuvre commune ou pour la gestion d'un service d'intérêt général du groupement.

Des communes peuvent être admises à faire partie d'un groupement déjà constitué.

Et Articles corollaires 80, 81, 82 et 83.

Article 36 : Développement Economique et Social

1. Le conseil communal examine et vote un projet de PCD, préparé par son président.

2. *Initie toute action propre à favoriser et à promouvoir le développement de l'économie locale et de l'emploi. A cet effet: il décide de la création des Sociétés de Développement Local (SDL) d'intérêt intercommunal, préfectoral, provincial ou régional, ou la prise de participation dans leur capital ;*

Titre VII : Coopération, Partenariat et Groupements des collectivités locales; **Chapitre I^{er} :** Coopération et Partenariat; **Article 78 :** Les communes urbaines et rurales et leurs groupements peuvent conclure entre elles ou avec d'autres collectivités locales, avec les administrations publiques, les établissements publics ou les organismes non gouvernementaux d'utilité publique des conventions de coopération ou de partenariat pour la réalisation d'un projet ou d'une activité d'intérêt commun, ne justifiant pas la création d'une personne morale de droit public ou privé.

Ces conventions déterminent, notamment, les ressources humaines et financières que les parties décident de mobiliser pour la réalisation des projets ou de l'activité d'intérêt commun.



5. CREATION DU GROUPEMENT DE COLLECTIVITES LOCALES DE BOUHACHEM

Etant donné que la nouvelle loi n°22-07 sur les aires protégées du 19 Aout 2010 donne la possibilité de gestion d'un Parc Naturel à un groupement de communes ou de collectivités locales et c'est dans ce contexte qu'une demande de reconnaissance institutionnelle a été adressé au Haut Commissariat des Eaux et Forets en 2010.

D'ailleurs, en 2010 le CRTT a reçu la réponse favorable de la partie du Haut Commissariat des Eaux et Forets afin d'accompagner les différents communes du Parc dans cette démarche.

Dans ce contexte, les Présidents des six communes ont montré sa volonté politique pour la création d'un groupement de communes qui puisse gérer le PNB.

Sous cette prémisse, le CRTT auprès la DGCL et la DREF, ont décidé que le groupement aura comme mission :

« La protection et le développement des espaces forestier et peri forestier s de Bouhachem sur les 6 CRs existants (Laghdir, Dardar, Tanakoub, Al Oued, Beni Leit et Tazroute) »

Mais, cette mission tiendra compte aussi de la promotion des activités socioéconomiques de la zone.

Dans cette démarche les 6 communes devront déléguer certaines attributions et compétences au groupement, dans tous les secteurs qui passent à être gérées par le même.

Les statuts du groupement devront inclure un Conseil Scientifique et un Conseil d'Associations qui figureront dans un article appart des statuts du groupement.

Après la création du Groupement de communes, une convention sera signée avec l'Administration Régional des Eaux et Forêts.

MERCI PAR VOTRE ATTENTION





administración y vertebración para el desarrollo de actores y agentes sociales
granada 28/29 de Junio de 2011

Desarrollo Local e Innovación Social

Juan de Dios García
INNOMADES

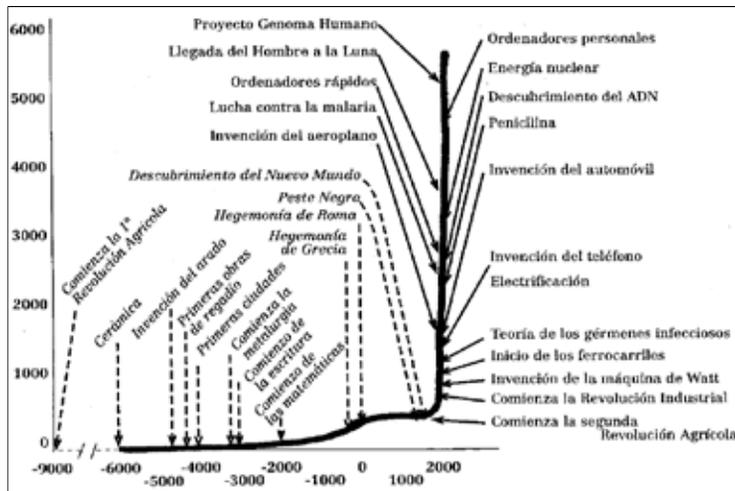
Proyecto PLACTM
Organiza: Instituto Andalúz de Administración Pública



Colabora:
Biblioteca de Andalucía (Granada)

Complejidad

NUESTRA SOCIEDAD PRODUCE ACTUALMENTE MÁS CONOCIMIENTO QUE TODO EL GENERADO A LO LARGO DE LOS 5.000 AÑOS ANTERIORES



EN EL 2010 SE DUPLICA CADA 2 AÑOS

EN EL 2012 SE DUPLICA CADA 3 DIAS

EL CONOCIMIENTO NO HA SIGNIFICADO GENERAR RIQUEZA NI BIENESTAR EN LAS PERSONAS



Esta sensación convive con una de igual intensidad, de frustración y fatalidad ya que determinados problemas – como el hambre, la exclusión, precariedad laboral, inequidades o el deterioro ecológico- aunque son objeto de atención, se presentan como cuestiones en donde la creatividad y la innovación, el eje del desarrollo de los pueblos y la ciudadanía activa, no parece hacer mella alguna.

EL PROBLEMA DEL ÚLTIMO TRAMO





ALGUNAS MIOPIÁS

- **LOCALISMO:** Etnocentrismo
- **CORTOPLACISMO:** Inmediatismo
- **ECONOMICISMO:** Reduccionismo



EL IMAGINARIO



**¿NO SON LAS NECESIDADES SOCIALES Y
MEDIOAMBIENTALES EL MAYOR RETO
TECNOLÓGICO Y, POR QUE NO, DE
AVANCE EN EL CONOCIMIENTO?**





• **DIVORCIO ENTRE EL
DINERO Y EL EMPLEO**

• **DIVORCIO ENTRE EL
TRABAJO Y LA VIDA**



**¿PRODUCIR MÁS BIENES O
PRODUCIR MÁS BUEN-
VIVIR?**



Construir, Deconstruir y Resistir

EL RETO GLOBAL

**Necesidad de generar una nueva
estrategia acerca del Desarrollo Humano
Local a escala mundial**

ALGUNAS COSAS IMPORTANTES

- El desarrollo local es parte de un **proceso político**, y que tiene que ver con las capacidades técnicas. **¿Con qué mirada miramos un territorio?**
- Dar visibilidad a los procesos cíclicos, a lo recurrente. Son los que sostienen la vida de las personas. **El cuidado como proceso.**
- Trascender el **paradigma cartesiano** que rige la sociedad “moderna”: lo circular frente a lo lineal, lo social frente a lo económico, lo innovador frente a lo tradicional, las experiencias piloto frente a las políticas generales, los hombres frente a las mujeres....y generar desde la mezcla y el beneficio común.

ALGUNAS COSAS IMPORTANTES

- Contar con las energías existentes, que son **las personas** de los territorios.
- Comprender y actuar desde la subjetividad. Esto significa dar el lugar correspondiente al lado **humano de lo humano**.
- Eliminar la fractura social.
- Abordar y profundizar en el concepto de Sociedad Red, incorporando **competencias y recursos tecnológicos**.
- Defender y practicar más que nunca la **gobernanza**, deshaciendo los nudos en los recursos y abordando las dificultades que supone la segregación de tiempos y recursos.

ALGUNAS COSAS IMPORTANTES

- Importancia de incorporar a la agenda y poner en clave **la igualdad**, en su triple acepción: territorial, étnica y de género.
- Importancia de la **concertación y la participación** en el desarrollo, y para ello, la estrategia de comunicación a la población en términos comprensibles.
- Importancia de proporcionar los instrumentos, en un territorio, para gestionar el cambio: **anticipar el cambio, gestionar los conflictos.**
- Hablar de **proceso de Desarrollo Local**, con conceptos delimitados y objetivos determinados. **Huir de los modelos.** Los procesos de desarrollo Local son diferentes en los distintos territorios, países, continentes.

¿HAY UN MODELO O MODELOS? BIO-DIVERSIDAD



NO HAY UN ÚNICO SUJETO, MULTIPLICIDAD DE SUJETOS...EN SINTONÍA CON LA EVOLUCIÓN DE LAS NECESIDADES Y DE LOS SATISFACTORES de y para todas/os las/los ciudadanas/os y todas sus comunidades.

TERRITORIO Y DESARROLLO DE LA COMUNIDAD

La región sociales aparece como un contrapeso a la región económica y para la región del mercado, en particular en la base del desarrollo de la comunidad.

Según Moulaert y Nussbaumer (2008), el desarrollo regional debe llegar al nivel de la comunidad, visto como el nivel de organización humana y social donde el desarrollo puede tener lugar en todas sus dimensiones. En la región sociales, las relaciones de mercado se tienen en cuenta en la misma forma que otros tipos de interacciones, en función de su contribución al bienestar y la riqueza de la población.

TERRITORIO Y DESARROLLO DE LA COMUNIDAD

1. La innovación social no es necesariamente la creación de una idea completamente nueva, sino más bien la **reorganización de los elementos existentes**. Por esta razón, a menudo surge de poner diferentes sectores juntos.
2. La innovación social se **produce en todos los sectores de la sociedad**. La innovación social va en contra de la dicotomización del sector sin fines de lucro y el sector con fines de lucro - el tema central es el de la innovación y su traducción en un cambio social real.
3. La innovación social se deriva de una percepción de una necesidad social no satisfecha y un deseo de satisfacer esa necesidad y, por tanto trabajar para conseguir una mejora de las condiciones sociales. **Los valores son por tanto una parte intrínseca de la innovación social**
4. La innovación social **es un proceso** y un gran número de ideas socialmente innovadoras nunca llegan más allá de las primeras etapas. proceso de innovación social son: 1) el diagnóstico, diseño, desarrollo, innovaciones de sostenimiento, ampliación y difusión de la conexión, y, por último, la innovación sistémica (Murray, Mulgan y Caulier Grice, p.15), y 2) la generación de ideas mediante la comprensión de las necesidades e identificar las posibles soluciones, desarrollo / prototipos y el ensayo de ideas, a continuación, evaluar el incremento y la difusión de los buenos, el aprendizaje y la evolución (Mulgan 2007, pp 21-25).

TERRITORIO Y DESARROLLO DE LA COMUNIDAD

5. La cuestión de **confianza** es fundamental para la innovación social.
6. La innovación social implica el **deseo de hacer las cosas de manera diferente**,
- 7.- Muchas de las innovaciones sociales como resultado la **reconfiguración de las relaciones sociales y espaciales**, de nuevas maneras de localizar las actividades sociales en el espacio.
8. La innovación social requiere el aprendizaje y la capacidad institucional para aprender. "Territorios de aprendizaje» y «Organizaciones que aprenden",
9. La creación de innovaciones sociales se ha analizado en dos diferentes, pero complementarias, formas, el papel de un **solo individuo** (Muhammad Yunus, del Grameen Bank y el financiamiento de micro, Robert Owen de la organización de cooperativas) y la consecuencia de los **movimientos sociales** (feminismo, ecologismo).

ALGUNAS POSIBLES ESTRATEGIAS DE I. SOCIAL EN LOS TERRITORIOS

- Generar y potenciar el desarrollo de un sistema de innovación social: Donde hay innovación social, hay aprendizaje y cambio subjetivo
- Potenciar la innovación social como lugar de encuentro multistitucional para todos aquellos agentes preocupados
- Reconocer y detectar las experiencias más innovadoras a escala local pero también aquellas susceptibles de rápida transferibilidad a escala global

ALGUNAS POSIBLES ESTRATEGIAS DE I. SOCIAL EN LOS TERRITORIOS (II)

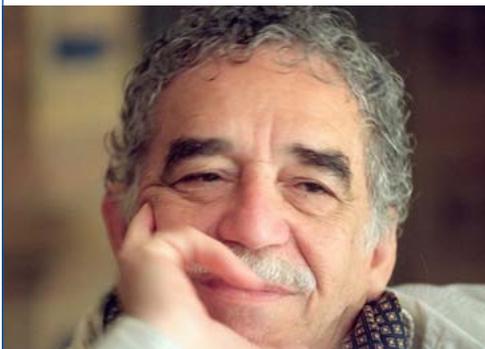
- Promover el análisis y la investigación de la innovación social
- Favorecer la acción conjunta (Proyectos de Territorio)
- Incentivar lo innovador en las convocatorias públicas-privadas y concursos
- Incentivar la incorporación de la preocupación por innovación en los resultados

A modo de conclusión

**CREAMOS (Y DESTRUIMOS) A PARTIR DE
LOS QUE CREEMOS Y NO DE LO QUE
SABEMOS**

NUESTROS MODELOS MENTALES





“NO se trata tanto de saber qué podemos esperar del siglo XXI sino más bien qué espera el siglo XXI de nosotros/as?”

**Creemos, Creamos y Crecemos para
un mundo más sano, más posible.**

GRACIAS POR ESTAR Y POR SER

www.innomades.com

juandegar@innomades.com



**Administración y Vertebración para el Desarrollo de Agentes Sociales
Granada. 28 y 29 de junio de 2011**



Comercio Justo



misión

IDEAS = Iniciativas de Economía Alternativa y Solidaria

Es una Organización de Comercio Justo cuya misión es transformar el entorno económico y social para construir un mundo más justo y sostenible, desarrollando iniciativas de Comercio Justo, Economía Solidaria y Consumo Responsable, tanto en el ámbito local como internacional





Comercio Justo



COMPROMISO CON EL COMERCIO JUSTO

- 🌍 **Organización sin ánimo de lucro**
- 🌍 **la primera cooperativa española registrada como ONG**
- 🌍 **Equilibrio entre desarrollo comercial y social**
- 🌍 **Estructura basada en la viabilidad e impacto socio-económico**
- 🌍 **Calidad de actividades y servicios**





Comercio Justo



COMPROMISO CON EL COMERCIO JUSTO

- ☞ **Al servicio de los productores más desfavorecidos**
- ☞ **Con el movimiento de Comercio Justo y estándares de WFTO**





Comercio Justo



LÍNEAS DE TRABAJO

- 🌍 **Cooperación Técnica y Comercial**
- 🌍 **Incidencia Política**
- 🌍 **Investigación de Corporaciones Transnacionales**
- 🌍 **Educación en Consumo Responsable y Comercio Justo**
- 🌍 **Movilización Social y Campañas**
- 🌍 **Consultoría: Compra Pública Ética y Empresarial Responsable**
- 🌍 **Finanzas Éticas**
- 🌍 **Trabajo en Red**



SISTEMA COMERCIO INTERNACIONAL

- 🌐 **Políticas proteccionistas de los países del norte (aranceles, cuotas de importación, subvenciones...)**
- 🌐 **Desregulación de los precios de las materias primas (establecidos en las bolsas internacionales de Nueva York y Londres)**
- 🌐 **Sobre-dependencia de la exportación de materias primas**
- 🌐 **Búsqueda continua de bajos precios por parte de los compradores profesionales (soportados en muchas ocasiones sobre la vulneración de los derechos laborales básicos)**



SISTEMA COMERCIO INTERNACIONAL

- 🌐 **Concentración económica y financiera (cada vez existen menos agentes que controlan gran parte de las cadenas de suministro - transnacionales)**
- 🌐 **Aumento de la manufactura (más cotizada)**



SISTEMA COMERCIO INTERNACIONAL

“Según Naciones Unidas los países en vías de desarrollo pierden 14 veces la cuantía que se les destina como Ayuda Oficial al desarrollo debido a las injustas reglas comerciales a nivel internacional”

**UNCTAD (Comisión de las Naciones Unidas para el Comercio y el Desarrollo)
Ginebra, 1964**



COMERCIO JUSTO CONCEPTO

“el Comercio Justo es una asociación de comercio, que busca una mayor equidad en el comercio internacional. Contribuye a un desarrollo sostenible ofreciendo mejores condiciones comerciales y asegurando los derechos de productores y trabajadores marginados, especialmente en el Sur. las Organizaciones de Comercio Justo, apoyadas por los consumidores, están implicadas activamente en apoyar a los productores, sensibilizar y desarrollar campañas para conseguir cambios en las reglas y prácticas del comercio internacional convencional”.

FINE



RECONOCIMIENTO

El Parlamento Europeo en su Declaración sobre Comercio Justo y Desarrollo [2005/2245 (INI)] reconoce al Comercio Justo como una herramienta eficaz de erradicación de la pobreza y de desarrollo sostenible



PRINCIPIOS

- 🌱 **Apoyo a los grupos de productores más desfavorecidos**
- 🌱 **Transparencia y responsabilidad**
- 🌱 **Construcción de capacidades y asistencia técnica**
- 🌱 **Prefinanciación a grupos productores**
- 🌱 **Pago de un precio justo al productor**
- 🌱 **Relación estable y a largo plazo**
- 🌱 **Promoción de la igualdad entre el hombre y la mujer**
- 🌱 **Condiciones laborales Dignas. Respeto Derechos Humanos y Convenciones OIT**
- 🌱 **Conservación del Medio ambiente**
- 🌱 **Sensibilización para un Comercio Justo**



Comercio Justo



MOVIMIENTO COMERCIO JUSTO

- 🌐 **WFTO (Organización Mundial del Comercio Justo)**
- 🌐 **Más de 3.000 Organizaciones de Comercio Justo en el mundo**
- 🌐 **Beneficiarios: 1.4 millones de productores**

- 🌐 **EFTA (Asociación Europea de Comercio Justo)**
- 🌐 **Organizaciones de Comercio Justo europeas**

- 🌐 **NEWS (Tienda de Comercio Justo)**
- 🌐 **Más de 3.000 tiendas sólo en Europa**



VERTEBRACIÓN DEL TERRITORIO

- **Comercio Justo como elemento dinamizador, redistribuyendo las actividades económicas, zonificando el territorio con el objetivo de suprimir desigualdades**
- **La puesta en marcha y apoyo de iniciativas de Comercio Justo fomenta la planificación eficiente de recursos humanos, productivos y territoriales**
- * **La organización de unidades productivas promueve la especialización de cara al mercado interno y externo**

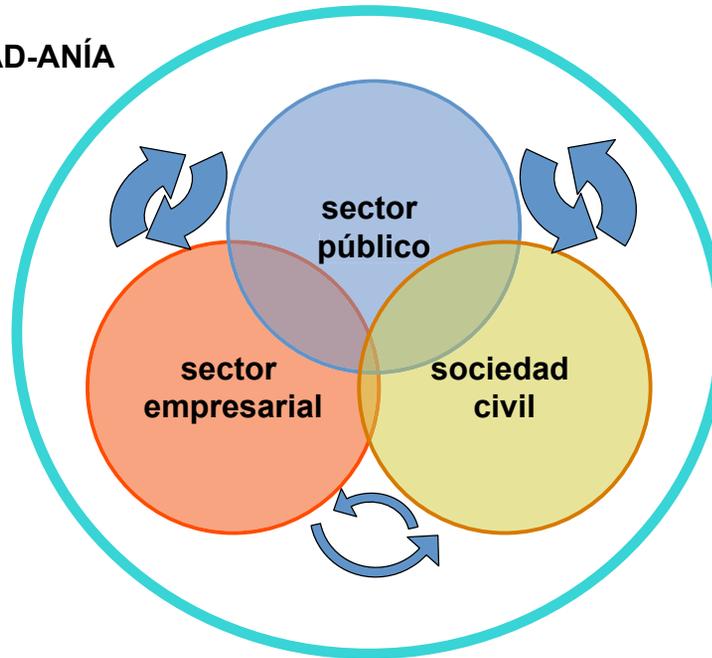


Desarrollo local

- ☞ **El Comercio Justo impulsa mercados locales fuertes, sólidos, y bien estructurados**
- ☞ **Por su peculiaridad como proyecto productivo-comercial no solo está al alcance de los diferentes agentes locales, sino que garantiza canales comerciales fluidos**
- ☞ **Sin un mercado local sólido, es muy difícil que la organización esté capacitada para exportar**



CIUDAD-ANÍA





POTENCIAL TRABAJO LOCAL

- 🌐 **Actuación conjunta y participativa**
- 🌐 **Aprovechamiento de sinergias y eficacia políticas**
- 🌐 **Metas colectivas y consideradas propias por cada uno de los agentes**
- 🌐 **Transformación efectiva de nuestra realidad**
- 🌐 **los tres agentes tienen un impacto a tres niveles, económico, social y medioambiental (promoción de un desarrollo sostenible)**



MARRUECOS Y EL COMERCIO JUSTO

VENTAJAS

- **Cercanía geográfica (y cultural) a Europa**
- **Sectores de producción artesanal y alimenticia con experiencia en exportación a mercados de países desarrollados**
- **Tradición centenaria de producción artesanal**
- **Precios adaptados al mercado español y europeo (expertise construcción de precios)**
- **Variedad en la producción**



MARRUECOS Y EL COMERCIO JUSTO

DESVENTAJAS

- **Problemas de calidad, diseño y terminación de los productos**
- **Informalidad en el cumplimiento de plazos de entrega**
- **Artesanía: mercado europeo saturado de productos tradicionales**
- **Alimentación: certificación ecológica**



MARRUECOS Y EL COMERCIO JUSTO

PROPUESTAS DESARROLLO NUEVAS INICIATIVAS PRODUCTIVAS

- **Asesoramiento, capacitación y acompañamiento en marketing y rediseño de productos**
- **Asesoramiento y capacitación en almacenaje, embalaje y packaging**
- **Artesanía: poner énfasis en productos de utilidad práctica (no ornamentales), sobre todo para el hogar**
- **Alimentación: apoyo en procesos de certificación ecológica**



GRACIAS!!



roberto.ballesteros@ideas.coop



www.juntadeandalucia.es/institutodeadministracionpublica